



Le cas de la Thaïlande

Mémoire de géopolitique

du LCL Jessadar THAWORNCHAN

du groupe B2

de la 8^{ème} promotion du CID (2000-2001)

dans le cadre de l'étude dirigée « Géopolitique et Démographie »

Directeur : Monsieur Jean-Claude CHESNAIS

Directeur de recherches à l'Institut National d'Etudes Démographiques

3 avril 2001

FICHE DE PRESENTATION

1. Titre complet du document : Le cas de la Thaïlande
2. Identité de l'auteur : LCL (de l'armée de l'air thaïlandaise) Jessadar THAWORNCHAN
3. Date de rédaction : 3 avril 2001
4. Division / Groupe : B2
5. Nature du travail : Mémoire de géopolitique
6. Synthèse du document : Trois approches successives sont développées dans le mémoire afin d'appréhender les lignes de force, mais aussi les dysfonctionnements de la société thaïlandaise. L'une, introductive, intègre les données géographiques et le temps long pour décrire les modalités de peuplement du pays et la spécificité de ses régions. La seconde approche passe en revue les institutions de base de la société thaïlandaise que sont la famille, la monarchie et le clergé bouddhique, sous l'angle des transformations et tensions dont elles sont le lieu et des rapports complexes qu'elles entretiennent. Dans le pays qui compte au monde la plus forte proportion de bouddhistes, famille et ordre monastique présentent un tel niveau d'interaction et se font si intimement écho sur le plan normatif qu'on ne peut saisir les valeurs dominantes de la société thaïe, leur enracinement individuel, mais aussi l'évolution des mentalités sans prise en compte simultanée des deux. Tout ceci conduit à une troisième et ultime approche qui, passant au crible les performances économiques actuelles du pays, s'interroge sur sa capacité à relever les défis posés par la mondialisation, sans risques pour sa cohésion interne et pour le renouvellement de ses ressources.
7. Mots clés : minorité (s), ethnie (s), Chinois, structure sociale, mondialisation

SOMMAIRE

Partie I : Les modalités du peuplement de la Thaïlande et la spécificité de ses régions

- Des structures féodales à la nation thaïlandaise
 - La consolidation de la Thaïlande
 - Bangkok ou la démesure d'une capitale
 - Les périphéries
- Centralisation politique et unification culturelle
 - Minorités montagnardes
 - Minorités malaise
 - Le poids de ruralité
 - Les minorités urbaines et marchandes
- Thaïs et Chinois, les ambivalences d'une symbiose
- La croissance démographique et la question ethnique

Partie II : Institutions de base de la société thaïe et de l'évolution des mentalités

- Les Chinois et la modernisation du pays
- De l'invisibilité à la fierté d'être Chinois
- Profit matériels, profits symboliques
- Les éléments dynamiques de la structure sociale
 - Famille et hiérarchie
 - La condition des femmes
 - La prostitution
- Le sida mais l'effort thaïlandais est un succès
- Les inégalités du système scolaire

Partie III : L'économie, la politique et la mondialisation de la Thaïlande

- De l'euphorie au crash
- Relâchement
- Un nouvel élan par les marges
- Le pivot politique de la péninsule
- L'ANSEA et la quête des ouvertures
- Tension sporadiques sur les frontières
- Le rapport avec les grandes puissances
 - La prépondérance asiatique
 - Les enjeux géopolitiques

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	3
Objectif	4
Plan	4
Partie 1 : Les modalités du peuplement de la Thaïlande et la spécificité de ses régions	4
1.1 Des structures féodales à la nation thaïlandaise	4
1.2 La consolidation de la Thaïlande	5
1.3 Bangkok ou la démesure d'une capitale	6
1.4 Les périphéries	7
1.4.1 La couronne des hautes terres et les peuples montagnards	7
1.4.2 Le Nord-Est ou le versant lao	8
1.4.3 Le Sud-Est : un nouveau front	8
1.4.4 Le Sud : la transition vers la Malaisie	8
1.5 Centralisation politique et unification culturelle	9
1.6 Minorités montagnardes	10
1.7 Minorité Malaise	11
1.8 Le poids de ruralité	12
1.9 Les minorités urbaines et marchandes	12
1.10 Thaïs et Chinois, les ambivalences d'une symbiose	13
1.11 La croissance démographique et la question ethnique	14
Partie 2 : Institutions de base de la société thaïe et de l'évolution du pays	15
2.1 Les Chinois et la modernisation du pays	15
2.2 De l'invisibilité à la fierté d'être Chinois	16
2.3 Profit matériels, profit symboliques	18
2.4 Les éléments dynamiques de la structure sociale	18
2.5 Famille et hiérarchie	18
2.5.1 Une structure famille en pleine mutation	18
2.5.2 La relation aîné cadet	19
2.5.3 La société comme métaphore de la parenté	19
2.6 La condition des femmes	20
2.7 La prostitution	21

2.8	Le SIDA mais l'effort thaïlandais est un succès	23
2.9	Les inégalités du système scolaire	23
Partie 3 : L'économie, la politique et la mondialisation de la Thaïlande		25
3.1	De l'euphorie au crash	25
3.2	Relâchement	25
3.3	Un nouvel élan par les marges	26
3.4	Le pivot politique de la péninsule	26
3.5	L'ANSEA et la quête des ouvertures	27
3.6	Tension sporadiques sur les frontières	28
3.7	Le rapport avec les grandes puissances	29
3.8	La prépondérance asiatique	30
3.9	Les enjeux géopolitiques	30
Conclusion		31
Bibliographie		33
Annexe		34
Tableau A - Thaïlande. La répartition des principaux groupes ethnolinguistiques.		34
Tableau B - Asie du Sud-Est. Réalisations économiques et évolution des structures.		35
Tableau C - Asie du Sud-Est. Réalisations sociales et évolution des structures.		35
Tableau D - Terres et Mers en Asie du Sud-Est.		36
Tableau E - Les religions en Asie du Sud-Est.		36
Tableau F - Données démographiques et estimations pour l'Asie du Sud-Est.		37
Tableau G - Données démographiques et estimations pour l'Asie du Sud-Est.		37
Tableau H - Population de l'Asie du Sud-Est.		38
Tableau I - Les Chinois en Asie du Sud-Est.		38
Carte 1 - Carte de l'Asie.		39
Carte 2 - Carte de l'Asie du Sud-Est.		39
Carte 3 - Carte de la Thaïlande.		40

Introduction

La Thaïlande¹ correspond au cœur géographique de la péninsule Indochinoise et se situe par son peuplement à l'interface des mondes Chinois et Malais. Cette position, à la fois centrale et charnière, alliée au remarquable pragmatisme des Thaïs qui prirent le contrôle de la zone dans le cours du XIII^e siècle, explique que ce pays serve aujourd'hui de pivot politique et économique à la péninsule.

Mais cette solide assise régionale cache mal des disparités croissantes, sources de tensions. Disparités dans l'aménagement du territoire entre le centre et les régions périphériques mais aussi au cœur du centre entre une capitale hypertrophiée, proche de l'asphyxie, qui concentre l'essentiel de l'activité industrielle et financière et les autres villes, réduites par contrecoup à une taille lilliputienne ; disparité forte également entre une bourgeoisie d'affaire qui, en pleine collusion avec les cercles du pouvoir, capte la plupart des fruits de la croissance, et une petite paysannerie en proie au surendettement, ou des tribus montagnardes marginalisées.

Considérée à travers le prisme des clichés occidentaux, la Thaïlande fascine et inquiète à la fois. Elle attire en tant que haut lieu d'une dévotion bouddhique qui condense toutes les vertus prêtes à la « sagesse orientale ». Elle nourrit aussi les fantasmes par l'apparente liberté sexuelle des Thaïs, dont une florissante industrie de la prostitution véhicule l'idée. Elle inquiète, voire suscite l'opprobre du fait de l'exploitation de la misère humaine qui sous-tend cette industrie et des risques de propagation exponentielle du sida qui en découlent. Sans oublier sa réputation de plaque tournante du trafic de la drogue.

Idéalisée comme pôle de spiritualité comme lieu de déperdition, la Thaïlande donne d'elle-même une image foncièrement ambiguë. A cela s'ajoutent les multiples paradoxes que l'on peut dégager d'une lecture rapide de son évolution contemporaine : paradoxe d'un Etat-nation dont le rayonnement régional s'accommode des turpitudes d'une classe politique taxée de clientélisme et de corruption et dont l'émiettement conduit à une instabilité institutionnelle chronique ; paradoxe aussi d'un bouddhisme qui, avec la promotion de la langue siamoise, est un facteur clef d'homogénéisation culturelle, mais dont l'idéologie du renoncement paraît en complet décalage par rapport à l'ambition qu'affiche le pays de devenir un nouveau « dragon asiatique » à l'aube du XXI^e siècle ; paradoxe enfin d'une société passée maître dans l'art du rééquilibrage des ingérences politiques externes mais qui exploite son environnement naturel sans pondération.

Afin d'instaurer du sens là où il ne semble y avoir que contradictions, afin de rompre avec l'image d'une société qui se mouvrait, telle une pieuvre, sans coordination perceptible de ses parties, il faut puiser au plus profond de son histoire pour dégager des logiques d'action, des schèmes d'organisation des concepts et valeurs qui, à l'épreuve de conjonctures souvent adverses, ont fini par former un système relativement cohérent et stable, bref un patrimoine culturel commun, facteur d'unité

¹ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.7-11.

et de continuité. Seul, en effet, le décryptage des ressorts culturels hérités du passé et au principe de son évolution présente permet de comprendre tour à tour le dynamisme économique, les disparités sociales, l'instabilité politique et le rayonnement régional de la société thaïlandaise, tout en offrant des clefs pour interpréter son devenir.

Objectif

Ce mémoire a pour but d'étudier l'évolution de la démographie et de la politique de la région du Sud-Est asiatique, et plus particulièrement celui de la Thaïlande.

Plan

Le mémoire est divisé en trois parties. D'abord, Il développe par les modalités du peuplement de la Thaïlande et la spécificité de ses régions. En suite, il traite des institutions de base de la société thaïe et de l'évolution des mentalités. En fin, il aborde l'économie, la politique et la mondialisation de la Thaïlande.

Partie I : Les modalités du peuplement de la Thaïlande et la spécificité de ses régions

1.1 Des structures féodales à la nation thaïlandaise

Pour jouir aujourd'hui d'une solide assise régionale, le pays n'en pas moins réalisé son unité politique au terme d'un long processus, au cours duquel son intégrité fut sans cesse menacée soit de l'intérieur, du fait de la fragilité des alliances entre principautés concurrentes, soit de l'extérieur : la pression exercée par les voisins immédiats et notamment les Birmans ayant ensuite cédé le pas à l'expansionnisme des puissances coloniales.

Une constante cependant marque son histoire : une forte polarisation en faveur d'un centre géographique qui correspond au bassin et à la plaine deltaïque du fleuve Chao Phraya. C'est dans cette région, la plus fertile du pays, qu'ont émergé les royaumes dominants : Sukhothai, Ayuthaya, puis Bangkok-Thonburi. C'est là aussi, à la croisée des zones de civilisation Môn, Khmère et Birmanie, que la culture siamoise prit forme, les conquérants thaïs produisant, sur la base d'un fond propre nourri de tous ces apports, une synthèse culturelle originale. C'est enfin en faveur de ce centre que les réformes administratives de l'époque moderne furent conduites et que les structures de communication furent planifiées avec, à la clef, une concentration industrielle et financière très forte : l'activité des autres régions gravitant nécessairement autour du « Grand Bangkok ».

Pour autant, la Thaïlande ne présente pas un seul visage. D'abord parce que les variations géomorphologiques sont notables d'une partie à l'autre de son territoire ; ensuite parce que l'homogénéisation linguistique et culturelle au profit du centre relève d'un processus récent et est d'une

portée, somme toute, relative. En fait, le pays donne à voir au moins quatre faces, dont chacune correspond à une région naturelle particularismes culturels et son niveau de développement économique.

En abordant les réalités du pays, on ne peut donc faire abstraction des clivages régionaux et de leur impact sur les mentalités. Ce d'autant qu'ils renvoient à des données sociologiques de la première importance tout en donnant la mesure des obstacles posés à l'intégration nationale. Dans l'ordre des facteurs sociologiques, il faut mentionner une proportion de ruraux parmi les plus fortes d'Asie, mais aussi le flux élevé des migrations tournantes entre campagne et villes, ou encore la puissance des liens familiaux et communautaires qui imposent le retour au village pour la célébration des grandes fêtes calendaires. Par ailleurs, jusqu'aux réformes administratives du début du XX^e siècle, l'horizon social de la paysannerie se limitait pour l'essentiel à la principauté dans laquelle elle vivait, les familles aristocratiques à la tête de ces domaines jouissant d'une grande autonomie par rapport au centre du royaume. Enfin, contrecoup de l'hyper polarisation économique en faveur du delta et de Bangkok, autour desquels les autres régions se répartissent en auréole, la cohésion de l'Etat-nation se trouve fragilisée par des tensions latentes entre le centre et la périphérie. Les populations du Nord, du Nord-Est ou du Sud reprochant aux élites de Bangkok de soutenir trop timidement leur développement, tandis que les secondes se méfient de ces régions périphériques qui abritaient, il y a peu encore, les forces insurrectionnelles du parti communiste de Thaïlande.

Certes, le pays se démarque positivement du voisin Birman où l'unité nationale demeure virtuelle, tant l'affirmation d'autonomie, voire d'indépendance des régions périphériques y est forte.

Néanmoins la stabilité du royaume dépend à brève échéance d'une meilleure répartition géographique des investissements et de l'activité industrielle.

1.2 La consolidation de la Thaïlande²

A la suite des coups d'Etat de 1932-1933, le premier ayant aboli la monarchie absolue, le Siam fut gouverné par une succession de régimes militaires, dont certains ouverts à la participation des civils. La Deuxième Guerre mondiale lui permit d'agrandir son territoire de façon substantielle aux dépens de tous ses voisins Sud-Est asiatique. En 1940-1941, alors que les militaires étaient bien installées au pouvoir, la Thaïlande (ainsi désignée depuis 1939, malgré un retour provisoire au nom de Siam de 1945 à 1949), profitant de l'affaiblissement de la France récemment vaincue en Europe, annexait par la force des portions des territoires du Laos et du Cambodge. En 1943, le Japon lui « octroyait » les quatre Etats du nord de la Malaisie, sur lesquels le Siam avait jadis exercé une forme de suzeraineté, ainsi que deux des Etats Shan de l'est de du Myanmar (plus connu sous le nom de la Birmanie). Cette restauration de l'ancien empire Thaï fut non seulement mal appliquée sur le terrain mais aussi éphémère, le pays devant rendre ses prises dès la guerre. Cette décision facilita sûrement son

² Rodolphe De Koninck, L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.78-79.

admission en 1946 auprès de l'Organisation des Nations Unies, la première pour un pays de la région. Discrédités auprès des puissances alliées à cause de leur collaboration avec les Japonais, les militaires thaïlandais se firent plus discrets pendant quelque temps. Mais ils revinrent en force au gouvernement à compter de 1947-1948, à un moment où leur présence arrangeait les puissances occidentales, inquiètes devant la montée des insurrections communistes parmi les pays voisins.

A compter de cette date, les liens entre les Etats-Unis et la Thaïlande ne firent que se consolider, celle-ci envoyant des troupes combattre auprès des américains pendant la guerre de Corée et, surtout, pendant celle du Vietnam. Dès lors, la Thaïlande devenait le principal allié des Etats-Unis et le bastion du capitalisme dans la péninsule. Dès les années soixante, de grandes bases aériennes américaines avaient été établies dans l'est de son territoire, pour servir dans la guerre aérienne contre le Vietnam. L'aide militaires et les investissements américaines, tout en contribuant à consolider le pouvoirs des militaires et à favoriser une forte croissance économique, firent de la Thaïlande, le seul pays de la région à ne pas avoir été colonisé, l'un des plus étroitement liés à l'Occident.

Depuis la fin de la deuxième guerre d'Indochine, les civils et les militaires ont continué à se relayer au pouvoir, tout en devant de plus en plus tenir compte de la pression populaire, en particulier celle des mouvements étudiants. Les civils ont pour le moment la main haute sur le gouvernement mis en place en 1992, avec l'appui du roi. Grâce à sa popularité auprès de la population, celui-ci continue à occuper la fonction de chef de l'Etat et à agir comme arbitre entre les diverses factions qui se disputent le vrai pouvoir politique. Malgré des tensions sur plusieurs de ses frontières, notamment avec le Myanmar, le territoire de la Thaïlande demeure l'un des mieux définis et contrôlés de la région.

1.3 Bangkok ou la démesure d'une capitale³

Selon le recensement de 1990, la ville de Bangkok comptait avec ses banlieues près de 6 millions d'habitants. S'étendant tout de même sur environ 1500 km², cette région urbaine (Bangkok Metropolitan Area ou BMA), s'avérait nettement moins dense que celles de Manille ou de Jakarta (environ 8 millions chacune sur respectivement 636 et 590 km²). Même si l'on prend en compte les quelque 2,7 millions de personnes recensées dans les cinq provinces qui forment officiellement la ceinture métropolitaine (Bangkok Métropolitain Région) et qui couvrent près de 6 000 km², on demeure en deçà du gigantisme et du poids démographique des capitales Philippines et Indonésienne. Pourtant, la taille de la capitale thaïlandaise apparaît nettement plus démesurée par rapport à l'ensemble du tissu urbain national. Alors que tant les Philippines que l'Indonésie possèdent chacune plusieurs autres villes millionnaires, la seconde agglomération urbaine de Thaïlande, qu'il s'agisse de Chiang Mai ou de Nakhon Ratchasima, ne dépasse les 300 000 habitants. En 1980, Manille et Jakarta rassemblaient 30% et

³ Rodolphe De Koninck, L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.233-234.

23% des populations urbaines de leurs pays respectifs ; dans le cas de Bangkok, le taux correspondant était de 69%, ce qui constitue un véritable record mondial parmi les pays de cette taille.

La fondation en 1767 de Thon Buri sur la rive droite de l'estuaire de la Chao Phraya, puis en 1782 de Bangkok, juste en face, fut d'abord liée à des critères défensifs ; il s'agissait de déplacer la capitale du Siam à bonne distance de l'ennemi Birman. Très avantageuse sur le plan commercial, cette localisation près de la porte de sortie du pays, à 25 km de la mer, s'est éventuellement doublée d'une fonction de monopole politique et administratif au tournant du XX^e siècle, pendant le règne du roi Chulalongkorn. Au cours des décennies qui suivirent, plusieurs facteurs contribuèrent au développement de Bangkok, dont en particulier les deux suivants : l'ouverture à l'immigration chinoise, laquelle a permis la formation d'une bourgeoisie d'affaires, bien implantée dans la capitale ; l'ouverture aussi grandissante de l'économie nationale, littéralement canalisée vers la capitale, au commerce extérieur et aux marchands étrangers, toutes choses s'étant accentuées après le traité Bowring avec les Anglais en 1855. Là résident les véritables fondements de la primauté de Bangkok, dont la croissance démographique n'a commencé à prendre des proportions exceptionnelles qu'après la deuxième guerre mondiale. Entre 1950 et 1990, le taux de croissance annuel moyen de la population BMA a été de 5% et il ne semble pas vouloir ralentir, alors que celui de la population nationale est désormais inférieur à 2%. Bangkok continue à prélever une part excessive des effets de la croissance de l'économie nationale, laquelle compte parmi les plus élevées dans la région depuis le début des années soixante.

Malgré cette prospérité, la capitale de la Thaïlande est encore entourée d'une ceinture de bidonvilles rassemblant entre 10% à 15% de sa population. De plus, l'accroissement démographique soutenu, tout comme celui des effectifs industriels dans la périphérie immédiate de la ville et dans les cinq provinces de la ceinture métropolitaine entraînent une congestion inégalée en Asie du Sud-Est. Les problèmes graves de pollution, que les autorités ne parviennent pas à surmonter, compromettent à terme la viabilité d'une métropole dont la siècle, avant de se stabiliser ces dernières années. On est ainsi passé de un million d'habitants en 1950 à 5,6 millions en 1998 (8,5 millions si l'on considère la conurbation du Grand Bangkok). Dans un pays où la proportion de ruraux reste très forte, Bangkok revêt bien sûr une stature de géant. A elle seule, elle regroupe 55% de la population urbaine de Thaïlande (plus de 70% si l'on compte la conurbation) ; elle est non seulement cent fois plus grande que les autres agglomérations de la Plaine centrale, mais aussi d'une taille dix fois supérieure à la seconde ville du royaume.

1.4 Les périphéries⁴

1.4.1 La couronne des hautes terres et les peuples montagnards

Les unités régionales qui s'articulent autour de la plaine centrale, outre qu'elles ont en commun d'être beaucoup moins bien pourvues sur le plan des infrastructures, sont elles-mêmes fort

⁴ Rodolphe De Koninck, L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.235-239.

différentes les unes des autres. Ainsi, les régions montagneuses qui encadrent le bassin central, tout particulièrement à l'Ouest et au Nord, se distinguent par une densité de peuplement nettement inférieure à la moyenne nationale, et par la présence de représentants des minorités non-thaïes.

Ainsi on trouve des Karens dans huit des dix provinces du pays qui bordent le Myanmar, sauf dans le Sud au-delà de Prachuap Khiri Khan, les effectifs les plus importants se trouvant dans celles de Chiang Mai, Mae Hong Son et Tak. Les Karens comptent d'ailleurs pour environ la moitié des quelque 600 000 personnes désignées par le nom de « tribaux » dans les statistiques thaïlandaises. Quant aux Hmongs, aussi connus sous le nom de Miao ou Méo, bien que beaucoup plus nombreux au Laos, ils représentent le seconde groupe en importance numérique, avec plus de 90 000 individus, leurs principaux effectifs se trouvant dans les provinces de Chiang Mai, Chiang Rai et Nan. Emanant du tribal research institute de Chiangmai, la source la plus sérieuse en la matière, ces chiffres demeurent toutefois sujets à caution pour au moins trois raisons. 1) Pratiquant l'agriculture itinérante, plusieurs communautés montagnardes se déplacent sans tenir compte des frontières ; de tel déplacements sont cependant de moins en moins courants. 2) Les « recensements » dans ces régions sont fondées sur l'interprétation de photos aériennes. 3) En fonction des vicissitudes de la guerre civile qui sévit en Myanmar et même des Shan, fluctue considérablement, dépassant parfois les 100 000. A vrai dire, la partie de la couronne des hautes terres située à l'Ouest de la plaine centrale n'en constitue qu'une marge sous-développée, une espèce de zone tampon face au Myanmar.

1.4.2 Le Nord-Est ou le versant lao

Cette région essentiellement rurale a une densité moyenne de population de 114 habitants au km², tout de même un peu supérieure à la moyenne nationale, le Nord-Est constitue la moins urbanisée et surtout la plus pauvre des grandes régions du pays. Le revenu par habitant n'y atteint que le tiers de la moyenne nationale. La grande majorité des quelque 16 millions de Lao (dits Lao-Thaïs ou Thaïs-Lao) du pays y vivent et représentent plus des deux tiers des quelque 19 millions d'habitants de la région.

1.4.3 Le Sud-Est : un nouveau front

Les provinces de l'arrière-pays sont essentiellement rurales et peu densément peuplées. Mais le littoral, en particulier de Chon Buri jusqu'à la pointe de Sattahip, à quelque 120 km au Sud-Est de Bangkok, est en voie d'industrialisation accélérée. Celle-ci s'accompagne du développement du tourisme sexuel à Pattaya. Zone d'accueil des réfugiés, il jouxte la frontière Cambodgienne et donc les zones montagneuses et frontières tenant lieu de refuge aux Khmers rouges, avec lesquels les autorités militaires thaïlandaises n'ont pas hésité à mener depuis 1979 un fructueux trafic, notamment de bois et de pierres précieuses.

1.4.4 Le Sud : la transition vers la Malaisie

A peine plus densément peuplée (100 habitants par km²), la région administrative dite du Sud s'étend de la province de Chumphon, située au centre de l'isthme de Kra, jusqu'à la frontière

avec la Malaisie. Plus on progresse vers celle-ci, plus les densités de population s'élèvent, en particulier sur le versant oriental, et plus s'accroissent les caractères propres à la région : 1) agriculture de plantation, en particulier l'hévéa 2) exploitation minière, en particulier l'étain, 3) populations Malaises et musulmanes et 4) tourisme balnéaire.

1.5 Centralisation politique et unification culturelle

Depuis la signature en 1855 du traité Bowring avec l'Angleterre, l'histoire de la Thaïlande est celle d'un Etat qui, tout en s'ouvrant de plus en plus aux relations commerciales internationales, a développé sa propre administration, misant d'abord et avant tout sur l'unité culturelle, celle de la nation Thaïe. Comptant avec les Sino-Thaïs (et les Chinois) pour plus de 90% de la population du pays, les ethnies de langue tai occupent une proportion presque équivalente du territoire. Les Siamois proprement dits, qui ne comptent que pour 25% du total, sont concentrés dans la partie centrale. Les représentants des principales autres ethnies se trouvent surtout en position périphérique autour des Thaïs-qu'il ne faut pas confondre avec les Thaïlandais, c'est-à-dire l'ensemble des habitants du pays-dans trois régions bien distinctes. Il s'agit d'abord, au Sud, dans les quatre provinces frontalières de la Malaisie, de quelque 1,5 million de Malais, à peu près tous musulmans ; ensuite, à l'Est, dans les provinces voisines du Cambodge, de 700 000 à 800 000 Khmers ; enfin, à l'Ouest et au Nord, dans des régions essentiellement montagneuses, vivent quelque 600 000 personnes appartenant à des ethnies désignées par les Thaïs de « montagnardes » ou « tribales » ces minorités, qui ne comptent donc que pour à peine plus d'un pour cent de la population du pays, appartiennent aux groupes ou sous-familles linguistiques Miao-Yao, Tibéto-Birman et Môn-Khmer.

Quant aux Môn proprement dits, leur nombre est encore plus réduit qu'en Birmanie. Il n'en resterait qu'environ 100 000, pour la plupart établis dans les provinces situées à l'Ouest de Bangkok ce chiffre apparaît d'autant plus difficile à déterminer que les Môn, dont les ancêtres ont ici aussi précédé dans les basses terres et contribué à « civiliser » le groupe aujourd'hui dominant, ont en majeure partie été assimilés par celui-ci. Parmi les valeurs transmises aux Thaïs (comme d'ailleurs aux Birmans) par les Môn, il faut compter celles du bouddhisme Theravada. Aujourd'hui encore, cette forme du bouddhisme et le clergé qui la sert, la Sangha, constituent avec le respect de la monarchie les premiers ciments de la société thaïlandaise. En effet, c'est en Thaïlande que l'on retrouve la plus forte proportion de bouddhistes dans la région : près de 95% de la population du pays. Cela comprend la majorité et surtout des Sino-Thaïs, c'est-à-dire ceux parmi les immigrants qui ont été intégrés à la société thaïe, en privilégiant la langue nationale au détriment de la langue chinoise. Bien que présents ici aussi depuis plusieurs siècles, les Chinois de Thaïlande ont pour ancêtres, dans la vaste majorité des cas, des immigrants arrivés au pays pendant la période 1860-1940.

L'adhésion au bouddhisme est également presque totale parmi les autres peuples de langue tai et contribue à réduire les distances culturelles qui persistent, par exemple entre les siamois d'une part

et les khon Muang (ou Yuan) et les khon Isan (ou Thaïs-Lao) d'autre part, notamment sur le plan des habitudes alimentaires. Les distances sont également amoindries par un second facteur de cohésion : l'utilisation généralisée et exclusive de la langue siamoise dans le système scolaire. Cette prééminence remonte à la mise en place au tournant du siècle d'un système d'éducation « standardisé », géré par les fonctionnaires siamois établis à Bangkok. Ainsi, dès avant la deuxième guerre mondiale, alors que dans les pays voisins, notamment en Myanmar mais aussi en Indochine française, les écoles accordaient une large place à la langue des maîtres coloniaux, les habitants du Siam, fussent-ils Siamois ou non, étaient obligatoirement scolarisés dans la langue nationale. Bien sûr, dans ces pays voisins, les langues locales ont aujourd'hui à peu près repris leur place, mais aucune ne peut encore se comparer à la langue siamoise comme facteur d'unité. En Thaïlande, d'après le recensement de 1960, 97% des habitants de plus de cinq ans pouvaient parler la langue nationale. Aujourd'hui, cette proportion s'approcherait des 99%.

1.6 Minorités montagnardes⁵

Elles forment un monde distinct de celui des basses terres. Elles ont en commun des croyances animistes, une société fondée sur le lignage ou le clan. Cependant, chacun possède sa propre langue, ses traditions et ses costumes. L'institut d'études ethniques de Chiang Mai recense dix ethnies principales, issue de trois familles linguistiques. La famille sino-tibétaine comprend les Karens, les Lisus, les Lahus et les Akhas. La famille austro-thaïe inclut les Hmongs et les Yaos (ou Miens). La famille austro-asiatique englobe les Lawas, les Htins, les Khamus et les Mlabris. Certaines ethnies rassemblent plusieurs tribus : on distingue ainsi les Hmongs (Miaos ou Meos) bleus et blancs, selon la couleur dominante de leur costume.

Au total, ces ethnies représentent 600 000 individus, soit 1% de la population nationale, répartis entre 3 500 villages. Imbriquées les unes dans les autres, elles n'ont pas de réelles limites géographiques. La plupart sont arrivées en Thaïlande il y a moins de trois siècles, après avoir migré de Chine, du Tibet, du Laos ou du Myanmar. Ces semi-nomades franchissaient alors librement les frontières. Mais depuis une vingtaine d'années, l'Etat Thaïlandais contrôle les flux migratoires, interdit la création de villages pionniers et incite les tribus à abandonner la culture du pavot, les amenant à se sédentariser et à adopter une économie de marché. La famille royale, pour les soutenir, patronne divers projets destinés à développer la culture de fruits et légumes et la vente d'artisanat. Jouissant de la citoyenneté thaïlandaise, et donc de la liberté de culture et de religion, ces ethnies n'en perpétuent pas moins, non sans mal, leur traditions ancestrales.

Lisus : environ 28 000 habitants. Au Nord de Chiang Mai et à l'Ouest de Chiang Rai, le long de la frontière Birmanie. Les Lisus se différencient par une autorité juridique à l'échelle de la tribu

⁵ Jean-Yves Durand, Thaïlande insolite, Paris, GEO, mars 2001.

et non du village. On les surnomme « les ingénieurs de la montagne » car leurs villages, bâtis vers 1 000 mètres d'altitude, sont dotés de canalisations en bambou apportant l'eau des sources voisines.

Akhas : environ 50 000 habitants. Autour de Chiang Mai, et surtout au Nord de Chiang Rai, le long de la frontière Birmanie. Cette ethnies vit sur les sommets escarpés, à 1 000 mètres d'altitude, où elle cultive le pavot. Ses villages sont gardés par des « portes des esprits » en bois sculpté.

Lahus : environ 73 000 habitants. Au Nord de Chiang Mai et de Chiang Rai, près de la frontière Birmanie. Ils habitent des maisons en bambou recouvertes de chaume et bâties sur pilotis, auxquelles on accède par des échelles. Animistes théistes, ils adorent Geusha, leur divinité suprêmes, et pratiquent le culte des ancêtres et des esprits. Certains se sont convertis au christianisme.

Karens : environ 320 000 habitants soit 46,5% de toutes les tribus. Provinces de Mae Hong Son et de Tak, le long de la frontière Birmanie et villages autour de Chiang Rai. Venus de Birmanie, ils sont parmi les premiers à s'être implantés en Thaïlande, voilà 200 ans. Beaucoup fuient encore leur pays d'origine, où ils sont persécutés, et sont regroupés des camps de réfugiés. Les autres vivent dans les vallées, dans des maisons en bambou sur pilotis. Certains groupes ont adopté le bouddhisme ou le christianisme.

Hmongs : environ 120 000 habitants. Autour de Chiang Mai, mais surtout au Nord-Est de Chiang Rai, près de la frontière Birmanie. Ces montagnards aux traits mongoloïdes bâtissent leurs maisons de bois et de bambou à même le sol, entre 1 000 et 1 200 mètres d'altitude.

Yaos : environ 40 000 habitants, près de la frontière du Laos, à l'Est de Chiang Rai et dans les provinces de Phayao et de Nan. Très influencés par la culture chinoise, les Yaos pratiquent une religion mêlant l'animisme et le taoïsme et rédigent leurs textes sacrés en idéogrammes. Ils sont ainsi les seuls à avoir un langage écrit.

1.7 Minorité Malaise

Celle-ci vit surtout concentrée dans les quatre provinces frontalières de Narathiwat, Yala, Songkhla et Satun, où elle compte pour 70% de la population locale (1,8 million, soit 3% de l'effectif total du pays en 1998). Quoique vassalisé depuis le XIII^e siècle par les Thaïs et définitivement intégré au royaume par le traité anglo-siamois de 1909, l'extrême Sud n'en est pas moins toujours resté hermétique à leur emprise culturelle. Ils y parlent un dialecte, le jawi, dérivé de la langue malaise et couplé à un système d'écriture spécifique en caractères arabes. Les jawi, enfin, sont musulmans. On l'aura compris, l'extrême Sud constitue bien plus un bastion malais, artificiellement rattaché au territoire thaïlandais, qu'un espace d'interpénétration sociale et culturelle. Une telle situation s'est bien sûr soldée dans l'histoire par des tensions et, même, l'éclosion de mouvements insurrectionnels que seul le développement économique, récent mais rapide, des quatre provinces a permis d'apaiser. Là encore, cependant, la croissance de l'extrême sud s'organise bien plus dans l'orbite de Penang, c'est-à-dire de la Malaisie, que du lointain Bangkok.

1.8 Le poids de ruralité⁶

La part des terres mises en culture, alliée au grand nombre d'exploitations agricoles que compte le pays (5,5 millions en 1993), reflète un ancrage rural des plus forts, qui prolonge l'orientation agraire des anciens royaumes thaïs. La taille gigantesque atteinte par Bangkok, aujourd'hui l'une des plus grandes métropoles du monde, ne doit pas masquer le fait qu'au milieu des années 1990, huit thaïlandais sur dix vivent à la campagne et que sept sur dix tirent de l'agriculture la plupart de leurs revenus (on se place ici au même niveau que le Laos, le Cambodge ou le Vietnam pourtant bien moins développés). Ces données sont d'autant plus remarquables que les Chinois et Sino-Thaï, qui comptent ensemble pour plus de 13% de la population, sont très majoritairement établis en ville. Ce qui réduit d'autant la proportion de citoyens parmi les Thaïs et les autres composantes ethniques de la nation. En fait, la mise en place du meilleur réseau de communication de la péninsule et l'essor industriel de ces dernières décennies n'ont pas provoqué d'exode rural, au sens de mouvement massif et irréversible. L'évolution démographique en faveur des pôles urbaines se fait à pas très mesurés, la proportion de citoyens n'ayant augmenté que de 6% de 1960 à 1990.

Mondes rural et urbain ne se tournent certes pas le dos. Les migrations de l'un vers l'autre sont soutenues, notamment au profit de la capitale, mais elles procèdent pour l'essentiel de mouvements saisonniers ou circulaires (séjours de plus de trois mois), auxquels il convient d'ajouter les va-et-vient quotidiens qui touchent plus spécifiquement les villages périurbains. Si les activités industrielles ou de services du pays s'appuient sur une abondante main-d'œuvre paysanne, plutôt jeune, célibataire et peu qualifiée, celle-ci ne se fixe en ville que dans un faible nombre de cas. Il faut dire que l'expérience de l'univers urbain pour des jeunes sans bagage professionnel est souvent traumatisante. Solitude, rythmes de travail effrénés et salaires de misère touchent la majorité d'entre eux.

1.9 Les minorités urbaines et marchandes

Si les Thaïs, peuple de riziculteurs, ont dès le départ jugulé l'infiltration des basses terres par des éléments qu'ils n'auraient pas d'abord asservis, ils ont par contre favorisé l'essor sur leur territoire de communautés marchandes, constituées par des flux migratoires émanant d'autres pays d'Asie. A l'époque de Sukhothai (1279-1374), puis d'Ayuthaya (1351-1767), la capitale du Siam comptait déjà des quartiers prospères de négociants Indiens, perses ou Chinois arrivés par mer, et ceux-ci jouaient déjà un rôle prépondérant dans le commerce du royaume (le ministre du Siam, au milieu du XVII^e siècle, était un perse, un siècle plus tard, ce fut un Chinois). Mais c'est surtout après 1767, à l'initiative du roi Taksin puis de la dynastie Chakri, que l'immigration chinoise fut encouragée à partir des provinces du Guangdong, du Fujian et de Hainan. Il s'agissait de pallier le manque d'intérêt des Thaïs pour les activités de négoce alors même que les échanges maritimes connaissaient en Asie. De plus, au milieu du

⁶ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.17-18

XIX^e siècle, sous la pression des Anglais et de Français, il fallut très rapidement assurer la transition du royaume vers une économie monétarisme, largement ouverte sur le commerce international.

De leur côté, les Chinois étaient poussés vers les mers du Sud par les épidémies, le surpeuplement, les famines et les guerres civiles. Les premières vagues de migrants étaient composées d'hommes jeunes, célibataires et d'origine paysanne. Plus tard (à partir de 1920), l'immigration des femmes prit de l'ampleur. Ces immigrants venaient comme coolies. Peu avaient une expérience du commerce. Certains profitaient de l'aide de réseaux familiaux, mais la plupart s'exposèrent à une très forte exploitation de la part de compatriotes déjà établis. Soumis à ce régime et coupés de leurs racines, beaucoup sombrèrent dans l'opium, l'alcool, le jeu. La sélection fut rude. Si, entre 1882 et 1917, période de plus forte afflux, 1,4 million de Chinois immigrèrent au Siam, 990 000 retournèrent dans le même temps chez eux. Seul les plus besogneux et débrouillards firent souche. Ils fondèrent des entreprises, ouvrirent des boutiques, grandes ou petites et, en développant l'industrie comme le commerce au point de jour d'une totale domination dans ces secteurs, ils répondirent aux vœux des grands rois réformateurs du tournant du XX^e siècle. L'attitude des autorités à leur égard changea certes du tout au tout à partir de l'avènement des nationalistes en 1932, mais ils surent s'adapter à un contexte politique moins favorable.

En 1998, on peut estimer le nombre de Thaïlandais d'origine chinoise (éléments métissés ou non) à 8 millions (soit 13% de la population du pays). Complètement absents de l'agriculture vivrière, ils vivent pour la plupart d'entre eux en ville. Ils forment d'ailleurs la grande majorité des urbains. Si on leur ajoute les commerçants d'origine Indienne (0,1% de la population, des Sikh pour la plupart) et ceux d'origine Vietnamien (0,2%, des réfugiés surtout présents dans le Nord-Est), ils comptent pour 75% de la population urbaine du pays. Bangkok est, à vrai dire, une ville chinoise et le phénomène n'est pas nouveau puisqu'en 1828 un observateur suédois notait que, sur les 401 000 habitants de l'époque, 360 000 (soit 88%) étaient Chinois ou Sino-Thaïs. De ce fait, et ce n'est pas là le moindre des paradoxes, les Chinois jouent, en marge de l'institution scolaire, un rôle clef dans la promotion d'une langue siamoise qu'ils utilisent comme marque d'intégration et de raffinement, celle-ci irradiant à partir du centre et de la capitale.

1.10 Thaïs et Chinois, les ambivalences d'une symbiose

Les Thaïlandais d'origine Chinoise, qui se reconnaissent et sont reconnus comme tels, étaient à la fin des années 1990 environ 8 millions, soit 13% de la population. Le pourcentage serait bien plus grand si l'on comptait dans ces statistiques toutes les personnes qui se disent thaïes mais ont du sang chinois, à l'image des membres de la dynastie Chakri. En effet, les mariages mixtes furent nombreux par le passé et le restent encore aujourd'hui, bien que l'élite entrepreneuriale du groupe minoritaire cherche à se perpétuer sur la base de stratégies endogames.

La communauté chinoise de Thaïlande réunit deux composantes : les Khon Chin, de père et de mère chinois, et les Luk Kroeng, les métis sino-thaïs. Ces derniers n'ont pas élaboré de valeurs et de

tradition propres, à la différence des Baba de Malaisie ou des Peranakan d'Indonésie. ils incarnent, selon un continuum de formes, tous les compromis possibles entre les cultures thaïe et chinoise. Néanmoins leur plus grande familiarité avec la société dominante les pose en intermédiaires de choix pour médiatiser et filtrer les rapports avec l'extérieur dont dépend le groupe minoritaire. Ils lui servent en quelque sorte d'écran protecteur, lui permettant ainsi de mieux résister à la pression assimilatrice qu'exerce l'entourage. Cette pression est, il faut le souligner, bien plus faible en Thaïlande que dans les autres pays d'Asie du Sud-Est. Il y a au moins trois raisons à cela : une stabilité politique et une croissance économique durables qui ont limité les poussées xénophobes à de courtes périodes historiques ; l'esprit de tolérance que prêche le bouddhisme ; enfin, l'intérêt très mesuré des Thaïs pour les activités capitales, qui là encore, renvoie à l'emprise du bouddhisme sur les mentalités. En faisant de diverses formes de renoncement le principe même de l'acquisition des mérites spirituels et du salut, le bouddhisme Theravada s'oppose en effet à l'axiome capitaliste de la primauté des fins matérielles.

Quoique la soif de réussite des immigrants Chinois et leur esprit d'entreprise heurte l'idéologie bouddhiste et génère par là des préjugés négatifs, le pragmatisme des Thaïs s'est imposé ici comme ailleurs. Les dirigeants du pays perçurent en effet très vite le parti qu'il y avait à tirer des aptitudes de cette minorité. Ce fut en particulier le cas des Chakri qui s'appuyèrent sur les Chinois pour restaurer l'assise économique du royaume détruit par les Birmans, puis pour assurer la transition à l'Etat-nation moderne. Plus tard, les ultra-nationalistes les utilisèrent eux aussi en les stigmatisant pour développer la fibre nationale des Thaïs. C'est en somme sur la base d'une instrumentalisation réciproque et, par là, d'une symbiose des plus ambivalentes entre communautés aux valeurs antinomiques que s'est construite la nation thaïlandaise.

1.11 La croissance démographique et la question ethnique

En 1950, au terme de l'ère coloniale, la population de l'ensemble de l'Asie du Sud-Est s'élevait à quelque 170 millions de personnes. Quarante ans plus tard, en 1990, elle avait été multipliée par 2,5, puisqu'on pouvait l'estimer à plus de 430 millions. Au début de 1994, elle est de l'ordre de 470 millions et l'on peut s'attendre à ce qu'elle atteigne 500 millions avant la fin du siècle. La croissance démographique des quatre dernières décennies a donc été considérable, bien que le taux annuel moyen ait été inférieur à celui qui prévalait dans d'autres régions peu industrialisées du monde, dont l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est. Ce taux est d'ailleurs en baisse sensible dans plusieurs des pays du Sud-Est asiatique. Mais il demeure élevé dans plusieurs autres, dont ceux qui sont très pauvres, comme le Cambodge et le Laos où il s'est même accru récemment, et parmi des populations mieux nanties, telles celles du Sultanat de Brunei ou de Malaisie. Ce dernier cas est assez particulier, l'écart entre le faible taux de mortalité (4,6% en 1991) et le taux de natalité encore fort (28,0%) étant attribuable à la politique nataliste prônée par le gouvernement central auprès de la population malaise.

En d'autres temps, pas plus que la transition industrielle, la transition démographique n'est uniforme ni achevée. On peut donc s'attendre à ce que la « question démographique » demeure à l'ordre du jour, en particulier dans les pays les plus pauvres. Cela comprend les Philippines et le Vietnam, où les densités de populations moyennes sont déjà supérieures à 200 habitants par km², soit plus de deux fois la moyenne régionale, qui est de l'ordre de 100 habitants par km², comme en Europe Occidentale.

Partie II : Institutions de base de la société thaïe et de l'évolution des mentalités

2.1 Les Chinois et la modernisation du pays⁷

Les souverains Thaïs favorisèrent d'autant plus l'afflux massif des Chinois dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'il servait leurs intérêts à de multiples niveaux. Il compensait le déclin démographique de la population locale dû à des problèmes de malnutrition, d'épidémie et de guerres avec les voisins. Il assurait l'essor d'un commerce intérieur et international dont dépendait de plus en plus la prospérité du royaume. Enfin, les Chinois furent utilisés par roi Mongkut et roi Chulalongkorn pour réorganiser au moindre coût l'administration et contrer les velléités impérialistes des puissances Européennes.

Après 1855, le trésor de couronne dut être réformé en profondeur. En effet, la royauté avait perdu son monopole sur le commerce extérieur à la suite des concessions faites aux Européens. De plus, à l'heure de la monétarisation de l'économie, le régime « Sakdina » devenait obsolète parce que fondé sur la corvée et des prélèvements en nature. Dans ce contexte, roi Mongkut engagea une réforme fiscale de grande envergure, en taxant un large éventail de marchandises et de services. Les Chinois contribuèrent d'abord au succès de cette réforme comme contribuables. Les taxes les plus lucratives portaient sur l'opium, l'alcool, les jeux et la loterie. Ensemble, elles assuraient 40 à 50% des revenus de l'Etat à la fin du XIX^e siècle. Or leurs principaux consommateurs étaient Chinois. Si donc le pays dépendait du sens des affaires des immigrés pour l'expansion du commerce et de l'industrie, le gouvernement comptait sur leurs vices pour l'expansion des revenus publics. D'autre part, à une époque où il n'y avait pas d'administration des impôts et où les nobles ne voulaient pas s'aliéner leurs dépendants, la cour n'avait guère d'autre choix que de confier aux habiles Chinois le soin de percevoir les taxes.

Plus motivés par la quête du profit que par des prétentions politiques, les Chinois furent de précieux auxiliaires pour la couronne. Il leur revint notamment d'affaiblir la noblesse de province en dégageant le budget nécessaire à la mise en place d'une administration professionnelle et centralisée. Ce rôle de pivot d'un nouvel ordre bureaucratique, ils l'assumèrent d'autant mieux qu'ils multipliaient dans le même temps les alliances avec l'aristocratie. Les Chinois candidats à une charge de collecteur de taxes

⁷ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.122-124

devaient en effet avoir acquis une fortune comme gage de crédibilité, mais aussi être patronnés par une personne influente à la cour. Ce patronage se soldait souvent par des inter mariages. Pour gagner ses faveurs, les marchands chinois enrichissaient de surcroît le harem du roi. De son côté, ce dernier ennoblissait les plus efficaces des collecteurs de taxe, voire leur confiait une juridiction territoriale. Le roi Mongkut (Rama IV) nomma ainsi cinq chinois gouverneurs de provinces menacées par l'expansion coloniale. Ce faisant, la couronne s'appuyait sur l'esprit d'entreprise et sur les réseaux des Chinois pour contrer l'infiltration européenne. Pour autant, le partenariat entre la monarchie et les immigrés était de pure circonstance, car fondé sur des manipulations mutuelles dont aucun des acteurs n'était dupe. Les Chinois étaient conscients du rôle politiquement exposé et provisoire qu'on leur faisait jouer et le roi admettait qu'en retour les premiers s'approprient une partie des taxes. Lorsqu'au début du XX^e siècle, le système d'administration centrale s'étendit à tout le royaume, les Chinois furent donc logiquement mis sur la touche, tout comme les hobereaux de province. Entre-temps, la collusion des deux parties avait néanmoins servi la promotion sociale des immigrés et permis l'ascension fulgurante de certaines familles. Si les immigrés chinois jouèrent un rôle clef dans la modernisation du pays d'accueil, la monarchie siamoise favorisa en retour l'émergence d'un capitalisme d'importation qui, progressivement, par osmose, devint national.

Ce capitalisme s'est aussi nourri de coopérations opportunistes avec les entreprises coloniales. En effet, nombre de Chinois furent un temps les compradores de grande firmes internationales sans pour autant renoncer à leurs propres intérêts. Il se mirent ainsi au diapason des méthodes de gestion et des technologies européennes, pour ensuite faire jouer leurs puissants réseaux et anéantir la concurrence étrangère dans certains secteurs clefs de l'économie. Tel fut le cas pour le traitement industriel du riz. Si la première minoterie à vapeur fut construite au Siam par les Anglais en 1858, en 1912 les Chinois possédaient 47 des 50 minoteries du pays. Autre exemple, celui des scieries industrielles : en 1894 les Européens en possédaient trois sur quatre, en 1940, toutes les structures de ce type étaient contrôlées par des Chinois.

2.2 De l'invisibilité à la fierté d'être Chinois⁸

Lorsque les ultra-nationalistes prirent le pouvoir en 1938, les Chinois firent les frais d'une politique d'inspiration nazie qui en faisait les « juifs de l'Orient » et les accablait de tous les maux. Ils furent alors victimes de mesures discriminatoires. Vingt-sept métiers furent interdits aux étrangers ; les non nationaux n'eurent plus le droit d'acquérir des terres et leurs activités commerciales furent lourdement taxées. Dans le même temps, les autorités interdirent les journaux publiés en mandarin, fermèrent la plupart des écoles chinoises et procédèrent à une vague d'arrestations sans précédent au sein de la communauté immigrée. Le président de la chambre de commerce fut même assassiné. Plus tard,

⁸ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.122-124.

sous le second gouvernement de Phibun Songkhram (1947-1957), la répression reprit de plus belle sous prétexte d'un complot communiste. Le quota d'immigration fut alors réduit de manière drastique (il passa de 10 000 autorisations d'entrée en 1947 à 200 partir de 1949).

Ces mesures stoppèrent l'immigration. Elles conduisirent aussi la plupart des Chinois ou leurs descendants à opter pour la nationalité et des patronymes thaïlandais. Elles incitèrent enfin les grands entrepreneurs à renforcer leurs alliances avec les bureaucrates thaïs et à intégrer des militaires ou des chefs de la police dans leur conseils d'administration. La double stratégie du paravent et du bouclier protecteur fut alors de mise. Cependant la xénophobie des ultra-nationalistes, dont beaucoup étaient des métis sino-thaïs assimilés, trouva peu d'écho au sein de la population. Dans les années 1960, le « problème Chinois » perdit ainsi de son acuité. Le gouvernement s'attela à d'autres sujets de préoccupation comme la menace communiste aux frontières, le développement des marges ou encore la pression populaire en vue d'une démocratisation du régime.

Depuis cette époque, les thaïlandais d'origine chinoise tiennent une place de plus en plus grande dans la vie politique et économique de la nation. Politique, car leur identification à la classe moyenne ou à la haute bourgeoisie conduit nombre d'entre eux à briguer des mandats électoraux : à la fin des années 1990, ils occupaient près des deux tiers des sièges de députés à la chambre basse. Économique, puisque leur emprise sur les secteurs financiers et industriels n'a cessé de croître. Au début des années 1980, 63 des 100 premières entreprises industrielles du pays (secteur public compris) étaient dirigées par des hommes d'affaires d'origine chinoise et cinq d'entre eux, proéminents dans le secteur bancaire, contrôlaient plus au moins directement la moitié du secteur privé.

En dépit d'une telle hégémonie, le spectre de la mainmise étrangère sur le destin de la nation ne semble plus faire sens. La majorité des Thaïs a désormais pris conscience que le développement du pays passe par le dynamisme de la minorité chinoise, et celle-ci n'envisage d'autre destin que celui, il est vrai confortable, qu'elle se construit au sein de la nation thaïlandaise. Si, pour les immigrés de la première génération, la mère patrie restait la référence essentielle, leurs enfants et petits-enfants sont avant tout thaïlandais et plutôt fiers de l'être. Mais, pour être bien intégrés, ils ne s'en pensent moins culturellement différents. Cette différence est cultivée, au sein des familles, sous la forme d'une idéologie du travail et du dépassement de soi qui reste forte chez les Khon Chin. Des normes relationnelles également spécifiques organisent les tontines et les réseaux d'affaire dont sont exclus les Thaïs. Enfin, elle rejaillit au niveau des pratiques religieuses, ainsi qu'au travers d'une multitude d'institution « ethniques ».

Si, aujourd'hui encore, le nombre d'écoles chinoises est sévèrement contrôlé, spectaculaire est, par contre, la résurgence des associations claniques, religieuses ou commerciales : en 1993 on en dénombrait 522 rien qu'à Bangkok, dont près de 80% créées après 1959. Dès lors et dans un contexte très consumériste, de nombreux thaïlandais clament avec fierté une ascendance chinoise étroitement associée à la réussite matérielle.

2.3 Profit matériels, profits symboliques⁹

Pour faire figure de mécréants cupides aux yeux de certains pieux bouddhistes, ne serait-ce que parce qu'ils tournent le dos à l'ordination, les Chinois n'en brouillent pas moins les cartes par des donations généreuses au clergé Thaï. Convertir une part de leurs richesses en profits symboliques est en effet l'un des hobbies préférés des grands entrepreneurs. Quoique ces marques de générosité tournées vers la société d'accueil prouvent la bonne intégration du groupe minoritaire, elles n'en sont pas moins réalisées à des fins de notoriété personnelle, auxquelles s'ajoutent parfois aussi des préoccupations religieuses et des visées humanitaires.

L'activité philanthropique des Chinois est dirigée vers le Sangha thaï, mais s'appuie aussi sur des formes d'organisation propres. Du fait de la prospérité acquise par les thaïlandais d'origine chinoise, les moyens ainsi réunis profitent surtout aux Thaïs. L'association du « retour de la vertu efficace » a été créée en 1937, elle était présidée dans les années 1990 par l'un des magnats locaux de la banque, Hutten TECHAPAIBUN. Il s'agit de la plus grande ONG agissant dans la domaine de l'humanitaire en Thaïlande. De 1976 à 1990, l'association a collecté l'équivalent de 56 millions de US dollars et en a redistribué 46 à travers diverses forme d'aide. Son patrimoine foncier est estimé à 83 millions de US dollars.

2.4 Les éléments dynamiques de la structure sociale

La vie des Thaïs est en permanence placée sous le signe d'une double tension : celle entre leurs propres aspirations et les loyautés qu'implique une structure hiérarchique omniprésente ; celle aussi entre leurs inclinations et les idéaux bouddhiques de renoncement et de non-violence. Or, la force et par là l'ancrage populaire du bouddhisme tient au fait qu'il légitime les figures de l'autorité tout en offrant des clefs pour réduire leur emprise et qu'il définit un idéal moral tout en minimisant la responsabilité de ceux qui s'en écartent ; ceci grâce à la tolérance qu'il prône, au principe de la prédestination qu'il inculque et aux possibilités de rachat qu'il ouvre (via l'ordination ou d'autres formes de dévotion). Au sein de la paysannerie thaïe, régie par un mode de filiation cognatique, les familles élargies (regroupant au moins trois générations ou plusieurs germains mariés) ont longtemps été la norme.

2.5 Famille et hiérarchie

2.5.1 Une structure famille en pleine mutation

En 1990, cependant, ces familles élargies ne représentaient plus qu'un tiers des ménages (contre près de la moitié dans les années 1970). Ce fléchissement semble être le contrecoup d'une diversification des revenus qui donne aux jeunes couples les moyens d'accéder plus tôt à l'autonomie financière et résidentielle (même si la plupart continuent d'édifier leur maison non loin de

⁹ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.126-129

celle des parents). Corrélativement, la taille moyenne des maisonnées n'a cessé de décliner ces dernières décennies. On est ainsi passé de 5,5 personnes par foyer en 1975 à 3,8 en 1998. Une telle baisse tient aussi aux campagnes de planning familial engagées dès l'années 1960 et qui profitèrent de l'implantation de relais sanitaires dans les campagnes. En 1999, le pays affichait un taux de fécondité de seulement 2% : le plus bas de toute l'Asie du Sud-Est (Singapour excepté). L'efficacité du contrôle des naissances, mais aussi le recul progressif de la mortalité ont eu logiquement pour effet une baisse très significative de la proportion des moins de quinze ans : ils représentaient 45% de la population en 1970, 38% en 1980 et seulement 26% à l'horizon 2000 (là encore il s'agit d'un record au niveau régional).

Par la taille comme par le poids relatif des générations en son sein, la cellule familiale thaïlandaise a donc beaucoup évolué ces trente dernières années. Elle reste pourtant une institution stable. En témoigne un taux réduit de divorces (9% au milieu des années 1990). Et puis, surtout elle demeure un pivot essentiel de l'ordre social par les normes relationnelles dont elle est le principal foyer d'inculcation.

2.5.2 La relation aîné cadet

Si, un peu partout en Asie, l'écart d'âge intervient dans la codification des rapports sociaux, la société thaïe se signale par un degré de formalisation extrême en ce sens. En effet, une multitude de règles d'étiquette, expressions tacites et systématiques de la déférence due aux aînés, sont inculquées aux enfants dans le contexte familial. Elles concernent aussi bien la gestuelle que les postures ou le positionnement dans l'espace ; elles définissent tout autant les tours de parole, que le ton, le registre lexical ou les formules de politesse employées. Dans les échanges verbaux, par exemple, la préséance revient toujours aux plus âgés que l'on ne peut contredire. Tout passage à leur hauteur implique une légère inclination de la tête, marque de respect, et les enfants apprennent bien vite qu'ils ne peuvent pointer leurs pieds en direction d'un plus grand car cela reviendrait à le placer au-dessous d'eux et serait des plus offensant. La maisonnée est conçue par les Thaïs à l'image d'un corps, un ensemble organique dont la prospérité et le devenir dépendent d'un strict ordonnancement hiérarchique. Les atteintes les plus significatives à cet ordre provoquent le courroux des ancêtres sous forme de calamités (maladies, infortunes, divers), auxquelles il faut pallier par des rites de réparation. La métaphore du corps s'applique également à la maison. Celle-ci comprend en particulier une « tête » qui correspond à la chambre du couple fondateur de la maisonnée et où est placé l'autel des ancêtres comme celui voué au Bouddha. L'accès à cette partie de la maison est strictement réglementé pour ne pas rompre l'équilibre du corps familial.

2.5.3 La société comme métaphore de la parenté

L'usage extensif que les Thaïs font du vocabulaire de la parenté en témoigne : le code de conduite qui fonde l'unité familiale est projeté sur un univers social plus large où il définit la tonalité des rapports entre personnes d'âge et de statut différents. Ainsi les termes qui désignent dans un contexte proprement généalogique les consanguins les plus proches prennent-ils valeur classificatoire dans les

communautés villageoises où tous le monde se connaît. L'individu appelle alors « grand-père » ou « grand-mère » tous les gens situés deux générations au-dessus de lui, « père » ou « mère », parfois « oncle ou tante » ceux de la génération immédiatement supérieure, « germain aîné » ou « cadet » ceux de sa génération et ainsi de suite. Les mêmes usages ont cours au marché entre les commerçants et leurs clients réguliers. Plus significatif encore de la propension des Thaïs à exprimer les rapports hiérarchiques sous couvert de la parenté fictive est le fait qu'en langue thaïe « employée » se dise luk-nông (« enfant-germain cadet »), expression qui s'applique également aux dépendants des structures clientélistes. On parle aussi de pho et luk ban (« père » et « enfants du village ») pour désigner respectivement le chef de village et ses citoyens ; ou encore de chao pho (« seigneur-père ») à propos des caïds locaux, « parrains » de la pègre.

Cette manière de « familiariser » le social est à la fois l'expression et l'instrument de l'idéologie dominante. Expression, car la terminologie de parenté thaïe est tout entière structurée sur la base d'une hiérarchie définie par l'ordre de naissance ; instrument, car l'extension de son usage ancre dans les mentalités le dogme d'une inégalité généralisée, fondée en nature, qui appelle des marques de domination et de subordination indiscutables. Un tel usage présente également un caractère performatif. Il enveloppe les rapports sociaux d'une aura d'affection, de solidarité, de loyauté et d'absence de calcul qui caractérise l'idéologie, si non toujours la pratique de la parenté fictive met de l'huile dans les rouages du système social. Si jadis le cadre hiérarchique formel défini par une titulature nobiliaire complexe et le régime Sakdina reposaient sur l'usage de la force, aujourd'hui que la stratification sociale opère sous des formes diffuses, les usages métaphoriques de la parenté concourent à l'expression personnalisée, mais tout aussi prégnante du vieil ordre organiciste.

2.6 La condition des femmes

Loin d'être étroitement associées à l'espace domestique et d'avoir les confins du village comme horizon ultime, les femmes thaïes jouissent d'une grande liberté de mouvement. La vente sur les marchés des petites productions familiales leur revient et elles dominent largement le commerce de rue. De plus l'émigration plus ou moins temporaire vers les garçons et filles. Ces dernières, majoritaires dans le secteur des services, sont même plus nombreuses que les garçons à émigrer avant l'âge de 20 ans. Ajoutons encore que le boom industriel des années 1985-1996 s'est pour l'essentiel réalisé grâce à la main-d'œuvre féminine employée dans l'assemblage électronique et le textile, celle-ci comptant pour 80% de la force de travail de sept des dix principales industries d'exportation.

La société bouddhiste thaïe admet donc qu'avant le mariage les filles puissent, au même titre que les garçons, migrer en quête d'emplois urbains et que, de ce fait, elles s'éloignent de la sphère familiale pour tham wen (« questionner leur destin »). La résidence chez les parents de l'épouse étant par ailleurs la norme, les femmes en se mariant n'ont généralement pas à assumer le choc affectif de la rupture avec le milieu familial. Et si les règles d'héritage placent, en théorie, sur un pied d'égalité les

germaines des deux sexes, dans la pratique les filles sont souvent avantagées, en particulier la benjamine dès lors qu'elle se plie aux usages en prenant en charge ses parents à la fin de leur vie. Ajoutons encore que, chez les thaïs, la division sexuelle du travail au sein des maisonnées est peu marquée. Certes, reviennent aux hommes les tâches les plus physiques et aux femmes l'artisanat textiles mais, en dehors de quelques domaines réservés, les membres des sexes coopèrent dans tous les registres de l'activité agricole ou domestique, y compris pour la préparation des repas et les soins apportés aux enfants. Et puis, si les femmes ont longtemps été tenues à l'écart de l'alphabétisation faute d'avoir accès aux écoles de pagode, la mise en place de l'enseignement public obligatoire, à partir des années 1960, leur a permis de combler en grande partie : en 1990, l'analphabétisme ne touchait plus que 8,4% d'entre elles (contre 4% pour les hommes), soit le taux le plus faible d'Asie du Sud-Est, après les Philippines. De plus, la même année, 42 000 femmes, contre 35 000 hommes, obtinrent un diplôme de l'enseignement supérieur.

Si les femmes thaïes sont assez libres de mouvement, si 70% d'entre elles participaient au début des années 1990 à la force de travail (soit l'un des taux les plus élevés au monde) et si elles sont presque traitées sur un pied d'égalité au sein du ménage, l'idéologie leur assigne néanmoins un statut inférieur aux hommes. Une telle infériorité trouve légitimation dans l'idée que les composants de leur personne sont « faibles ». De ce fait, plus vulnérables à l'intrusion des esprits, elles ne peuvent concentrer les savoirs-pouvoirs qui assurent l'efficacité des prêtres guérisseurs (tous des hommes). Au regard de la morale bouddhique, on pense aussi qu'elles sont plus versées aussi dans les aspects matériels de l'existence. Pour que les rapports au sein du couple reflètent sans ambiguïté la subordination féminine, un usage très largement respecté veut que l'épouse soit plus jeune que son mari d'un ou deux ans. Même lorsque ce n'est pas le cas, elle doit faire comme si : appeler son mari « aîné » et manifester à son endroit toutes les marques de déférence qui conviennent aux plus âgés. L'harmonie du couple en dépend !

La croyance en la faiblesse « naturelle » des femmes a diverses implications. Elles sont pratiquement exclues des charges politiques. De plus, elles n'ont pas accès à l'ordination et donc à la seule voie possible vers cette fin ultime qu'est l'illumination. A la différence d'autres pays bouddhistes, il n'existe pas de monastères de femmes en Thaïlande. Lorsqu'elles ont atteint un certain âge, elles peuvent certes se soumettre à la tonsure, porter une toge blanche et intégrer une pagode, mais elles n'ont alors que le simple statut de servante. Elles ne se mêlent pas aux bonzes et sont exclues de l'apprentissage des textes sacrés comme des séances de méditation. Enfin, on ne peut évoquer la condition des femmes en Thaïlande sans s'arrêter un instant sur le problème de la prostitution qui atteint dans ce pays des proportions exceptionnelles.

2.7 La prostitution

Au milieu des années 1990, diverses sources thaïlandaises faisaient état de 500 à 600 000 prostituées, masseuses et autres prestataires de « services spéciaux » opérant à Bangkok et dans les autres grandes villes du pays. Rapportée à l'ensemble de la population est de l'ordre de 2%, mais de 10% si l'on

considère la tranche d'âge des 14-24 ans. La prostitution en Thaïlande a en effet pour trait caractéristique d'engager des filles jeunes, originaires pour la plupart des zones rurales déshéritées (Nord, Nord-Est) et de faible niveau d'éducation. Le même profil est de mise pour les quelque 100 000 garçons qui satisfont aujourd'hui les goûts des touristes homosexuels.

Comment interpréter ces chiffres ? Dans le cas des femmes, il y a bien l'idée que leurs composants sont « faibles » et qu'elles sont plus soumises à l'empire des passions que les hommes, mais il s'agit moins d'une cause première que d'une justification a posteriori. En fait, l'ampleur du phénomène renvoie à l'enchaînement de plusieurs facteurs. Le premier-la pratique de la polygamie-est de longue date ancré dans la société thaïe. A l'époque féodale, l'étiquette de cours voulait que les aristocrates entretiennent un nombre de concubines correspondant à leur rang. Le concubinage était en quelque sorte l'une des facettes du système global et rigide de clientèle alors en vigueur. Or, si la polygamie a été officiellement abrogée sous le roi Rama IV (1910-1924), elle s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui sur un mode informel, à travers l'institution de la petite épouse. La norme veut en effet qu'un homme fortuné fasse profiter plusieurs femmes de ses largesses. Comme les unes et les autres ne partagent pas le même toit, les apparences légales de la monogamie sont préservées. L'épouse officielle est bien sûr rarement dupe, mais la pratique est tellement ancrée dans les mœurs qu'elle préfère le plus souvent fermer les yeux. Nombre d'hommes publics donnent d'ailleurs le ton, le record en la matière étant détenu par le chef du gouvernement de 1958 à 1963, qui, outre une « petite épouse », entretenait une cinquantaine de maîtresses !

Sur ce terrain déjà propice, sont venus se greffer une série de facteurs externes. A commencer par l'afflux de plusieurs millions de coolies chinois entre le début du XIX^e siècle et 1931 (date de l'arrêt de l'immigration). la forte demande suscitée par cette main-d'œuvre immigrée, très majoritairement masculine, fut à l'origine du premier véritable marché de la prostitution. Les dizaines de milliers de « GI », basés dans le pays ou l'utilisant comme zone de relâche, relancèrent ensuite le marché durant la seconde guerre d'Indochine, entre 1964 et 1975. Parce qu'ils diffusèrent en Occident le mythe de la femme thaïe facile, ils jetèrent les bases d'un tourisme sexuel qui n'a depuis cessé de prendre de l'ampleur. le nombre de touristes visitant annuellement la Thaïlande est ainsi passé de 630 000 en 1970 à 7,8 millions en 1998.

Mais qu'advient-il par la suite des jeunes paysannes qui ont un temps versé dans le commerce sexuel à Bangkok, Pattaya ou Koh Samui. La majorité retournent dans leur village d'origine et, parmi elles, beaucoup parviennent à fonder un foyer. Diverses études l'ont montré, leurs activités, lorsqu'elles sont connues de l'entourage, suscitent moins l'opprobre que la compassion dès lorsqu'elles envoyaient régulièrement des subsides à la famille. On considère alors qu'elles se sont sacrifiées pour aider leurs proches et qu'elles n'avaient guère d'autres choix pour agir en ce sens du fait de leur faible bagage scolaire et des trop modestes salaires auxquels elles auraient eu accès autrement. La relative facilité avec laquelle ces jeunes filles se réinsèrent dans leur milieu contribue bien sûr au renouvellement,

voire à l'essor du marché de la prostitution. Elle a aussi des implications tragiques à l'heure du SIDA, puisqu'elle propage l'épidémie jusque dans les zones les plus reculées et accroît de manière exponentielle les risques de contamination.

2.8 Le SIDA mais l'effort thaïlandais est un succès¹⁰

Selon l'ONUSIDA, en 1996 le pays comptait 750 000 séropositifs, soit 2,3% de la population adulte. En 1997, plus de 60 000 nouveaux cas de contamination ont été signalés, davantage que dans n'importe quel autre pays asiatique. Quoique les prostituées et leurs clients soient les premières victimes de l'épidémie, celle-ci touche 40% des 600 000 toxicomanes recensés. Les jeunes en âge de fonder un foyer sont les plus atteints (les 25-29 ans chez les hommes et les 20-24 ans chez les femmes) et plus de 5 000 enfants naissent avec le virus chaque année. On est arrivé à 4 millions de séropositifs en l'an 2000.

Après avoir minimisé l'ampleur du problème à la fin des années 1980 et avoir fait du SIDA un sujet tabou, les autorités conduisent depuis lors des campagnes de prévention très actives. En s'efforçant de renforcer le contrôle de la prostitution et de promouvoir l'usage des préservatifs, les pouvoirs publics semblent être parvenus à freiner la progression de la maladie. De surcroît, la Thaïlande est le pays d'Asie où le système de surveillance de l'épidémie est le plus efficace.

2.9 Les inégalités du système scolaire

L'éducation primaire obligatoire fut promulguée en Thaïlande dès 1921, mais il fallut plus de quarante ans pour qu'elle entre en vigueur. Depuis, l'analphabétisme a fortement reculé et, si la part de la population non scolarisée était en 1960 de 38,1%, elle est passée à 16% en 1980, à 10,7% en 1990 et à 5,3% en 1997, soit le taux le plus faible d'Asie du Sud-Est. Ces bons résultats découlent d'une politique volontariste engagée après guerre et qui profita de la forte croissance de l'économie à partir des années 1960. Aujourd'hui, hormis les jeunes montagnards de certains villages retirés du Nord, tous les autres suivent au moins quatre ans d'enseignement primaire, auxquels s'ajoutent en théorie trois ans de collège. En théorie car si, depuis 1960, la durée d'études minimale est de sept ans, beaucoup de familles de paysans n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité qu'impliquent la fréquentation du collège (le taux de scolarisation des 12-17 ans n'était que de 37% en 1990, soit à peine plus que les 34% enregistrés en 1975).

La sélection par l'argent est bien sûr amplifiée aux niveaux supérieurs. Si, en 1980, la part de la population ayant fréquenté le primaire était de 72,4%, celle ayant fait des études au lycée n'était que de 9,4% et l'on tombait à 2,2% pour les personnes ayant été l'université. Or, depuis la réduction de ces écarts est restée peu significative : en 1990, seuls 13,6% de la population avait étudié au lycée et 5% à

¹⁰ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.116-118

l'université. La grande majorité des jeunes qui vont jusqu'au bout du secondaire et poursuivent dans le supérieur sont en fait des urbains, issus de la classe moyenne ou de la haute bourgeoisie. De plus les thaïlandais d'origine chinoise et les métis sino-thaïs y sont sur-représentés par rapport à leur poids démographique réel.

A l'origine sociale comme facteur d'inégalité s'ajoute dans le cas des établissements d'enseignement supérieur leur très forte concentration dans la Plaine centrale et, notamment, dans la capitale. La carte universitaire est en effet à l'image de l'administration et de l'économie du pays : hyper centralisée. En 1998, sur le million d'étudiants de l'époque, 86,1% étaient inscrits dans un établissement de Bangkok. Et quoique la moitié d'entre eux étaient des provinciaux suivant des cours par correspondance en vue de diplômes de premier ou seconde cycle, 78,6% des étudiants en cursus normal fréquentaient une université ou une grande école de la Plaine centrale. A elle seule, la capitale concentrait près la moitié des établissements d'enseignement supérieur (31 sur 65), et surtout elle abritait les plus prestigieux d'entre eux. Depuis le début des années 1980, le gouvernement, conscient du problème, agit dans le sens d'un rééquilibrage. Ainsi, durant ces vingt dernières années, 26 établissements ont été créés dans les régions contre 10 à Bangkok. Il faudra cependant des décennies avant que cette politique ne porte ses fruits. En attendant, les étudiants du Nord-Est, du Nord ou du Sud sont lourdement pénalisés par rapport à leurs homologues de Bangkok car, en plus, leur famille doit assumer le coût de leur séjour dans la capitale.

Un autre défi d'envergure auquel le gouvernement est confronté est celui du faible niveau de l'enseignement supérieur public. En l'état actuel, celui-ci n'est pas à la mesure de l'ambition industrielle du pays. En 1998, seulement 12% du personnel des universités publiques était titulaire d'un Ph.D. et 1,7% du corps enseignant était de rang professoral. Cette situation a favorisé l'essor d'un secteur universitaire privé qui drainait vers lui, à la fin des années 1990, près de 40% des étudiants en cursus normal. Entre 1962 et 1999 se sont ainsi créés en marge des structures publiques 41 universités, instituts de technologie ou écoles de commerce. De leur côté, les familles les plus riches sanctionnent la faiblesse des formations locales en envoyant tout ou partie de leurs enfants étudier à l'étranger. Beaucoup d'entrepreneur chinois de la nouvelle génération ont de la sorte obtenu des diplômes de management aux Etats-Unis, en Australie ou à Singapour. Dans ce contexte, la recherche scientifique locale est encore très embryonnaire et le pays reste largement dépendant des technologies importées.

Partie III : L'économie, la politique et la mondialisation de la Thaïlande

3.1 De l'euphorie au crash¹¹

Entre 1985-1997, l'essor des investissements locaux fut favorisé par une intense activité spéculative orchestrée par des compagnies de courtage et ayant la bourse de Bangkok pour arène. Si, dans les années 1970-1980, les placements étaient contrôlés par les grandes banques nationales, dans la période ultérieure, elles perdirent leur position monopolistique en faveur d'autres opérateurs financiers, moins regardants quant à la solvabilité de leurs clients. La place de Bangkok acquit la réputation de générer des profits rapides, mais aussi d'être à hauts risques. Elle attira en masse les fonds de pension américains et autres capitaux volatiles. Dans ce contexte, l'économie du pays fut plus que jamais imbriquée dans l'ordre mondial. Misant sur une prospérité durable, nombre d'entrepreneurs locaux s'endettèrent lourdement, notamment pour la réalisation de projets immobiliers très ambitieux qui devaient répondre à la soif de confort ou de récréation de la classe moyenne. Lorsqu'en juillet 1997, alertés par un certain nombre de signaux négatifs, les investisseurs étrangers retirèrent leur mise, le système bancaire s'effondra brutalement. Depuis lors, le gouvernement de Chuan Leekpai a fait de l'assainissement du secteur financier sa grande priorité. Il a pris des mesures pour alléger la dette des entreprises tout en relançant la consommation. La croissance a repris à hauteur de 4,5% et devrait se maintenir à cette hauteur jusqu'en 2003, affirment les experts, ceci après une récession de 10% et une baisse de 15% de la consommation intérieure en 1998. Pour autant, les problèmes de fond sont loin d'être réglés.

3.2 Relâchement

Même si la reprise s'y est amorcée en 1999, la Thaïlande éprouve du mal à sortir de la crise asiatique provoquée, en juillet 1997, par l'effondrement du baht, monnaie nationale. Les créances douteuses représentaient, fin 2000, environ le tiers du total. L'indice de la Bourse a chuté de 40% pendant les neuf premiers mois de l'année, et le baht a repris sa glissade pour atteindre, fin octobre, son niveau le plus bas depuis deux ans.

Le taux de croissance a été de 4,2% en 1999 et devrait être légèrement supérieur en 2000. L'inflation a été maîtrisée (0,3% en 1999, moins de 2% prévus en 2000). Le chômage s'est résorbé (6% de la population active en 1998, 3,2% prévus en 2000). Le facteur déterminant de la reprise a été le rebond des exportations (électronique, équipement de télécommunications) qui semble s'être infléchi dès le deuxième trimestre 2000. Le tourisme connaît également un boom, et la barre des 10 millions de visiteurs devait être franchie en 2000.

¹¹ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.141-142

3.3 Un nouvel élan par les marges

Dans les années 1980, la contraction des marchés lointains (Japon, Europe, Etats-Unis) a conduit le pays à envisager à terme un redéploiement de son activité vers les voisins immédiats. D'autant que ceux-ci sortent du Chaos politique et offrent à moyen terme un marché prometteur. La formule employée par Chatchai Chunhawan, alors qu'il était premier ministre (1988-1991) illustre parfaitement cette stratégie. Il s'agissait, de transformer l'ex-zone de guerre en une « péninsule dorée » où s'imposerait la prospérité par le commerce. Bien qu'en 1998 le volume des échanges avec l'ensemble Cambodge-Laos-Myanmar-Vietnam reste très modeste puisqu'il ne représente que 3,1% des exportations (1,7 millions de \$) et 0,7% des importations (0,3% millions de \$), il devrait augmenter significativement dans les futures décennies.

Depuis la fin des années 1980, les gouvernements successifs ont encouragé le mouvement en passant des accords bilatéraux ou multilatéraux afin de développer les infrastructures transfrontalières. Le cabinet de Chatchai Chunhawan ouvrit la voie, à la fin des années 1990, en soutenant la construction du premier pont sur le Mékong, à hauteur de Vientiane. Financé par l'Australie et mis en service en 1994, celui-ci facilite les échanges avec le Laos.

Finalement, à travers le chassé-croisé des investissements régionaux, c'est une globalisation péninsulaire qui se met en place à un rythme accéléré. Les priorités définies dans ce cadre reconstituent les anciennes zone d'influence que la colonisation européenne avait mises à mal. D'un côté, l'extrême sud, de culture austronésienne, se replace dans l'orbite de la Malaisie ; de l'autre, la Thaïlande restaure grâce à de nouvelles armes (financières, commerciales, industrielles) l'empire d'Ayuthaya et plus récemment de Bangkok-Thonburi qui intégraient déjà parmi leur tributaires le Laos et le Cambodge. La nouveauté par rapport à l'état antérieur des rapports de forces tient à la faiblesse du Myanmar et du Vietnam, aujourd'hui condamné à jouer les seconds rôles. En mêlant position géographique avantageuse et dynamisme entrepreneurial, la Thaïlande se pose dès lors comme le véritable cœur économique de la péninsule. Néanmoins, le modèle de croissance qu'exportent ses hommes d'affaires est d'autant plus préoccupant que les pays voisins, désorganisés par des décennies de guerre, ne disposent pas de l'arsenal juridique ou législatif permettant de brider leur capitalisme opportuniste et sans scrupules. On voit mal en effet les capitaines d'industrie thaïlandais se découvrir une vocation de planificateurs responsables en Indochine, alors que dans leur propre pays ils ont toujours privilégié leurs profits immédiats, au détriment des équilibres sociaux et environnement.

3.4 Le pivot politique de la péninsule¹²

¹² Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.157-165

Entre 1945 et 1989, date du retrait vietnamien du Cambodge, la Thaïlande a évolué dans un environnement hostile, marqué par l'affrontement des blocs. La guerre froide eut en effet des incidences très « chaudes » en Asie du Sud-Est continentale. Pendant quatre décennies, la région fut le théâtre d'un déchaînement de violence sans autres équivalents dans le monde. Dans ce contexte, le pays choisit très tôt son camp-celui des puissances occidentales. Il participa à toutes les initiatives d'association régionale pilotées par la troïka Etats-Unis-Grande Bretagne-France entre 1946 et 1966. Puis, en 1967, il fut l'un des cofondateurs de l'ANSEA qu'il domine depuis, en concurrence avec l'Indonésie. Ces dernières années, la Thaïlande a milité en faveur de l'intégration des pays de l'ex-Indochine française dans l'association, afin, entre autres, de transcender la vieille rivalité qui l'oppose au Vietnam pour le contrôle du Laos et du Cambodge. Enfin, depuis la fin des années 1970, les rapports avec le grand voisin chinois sont des plus cordiaux et, à l'heure de la décrispation, la Thaïlande s'affirme de plus en plus comme le principal acteur politico-économique de la péninsule.

3.5 L'ANSEA et la quête des ouvertures

En 1961, la Thaïlande et deux autres pays de l'OTASE, la Malaisie et les Philippines, se regroupèrent en une Association du Sud-Est Asiatique (ASA) dont l'objectif était de promouvoir la coopération économique, culturelle et scientifique entre ses membres. Trop identifiée cependant à l'impérialisme américain, elle ne parvint pas à rallier les neutralistes, dont l'Indonésie, et se disloqua deux ans plus tard. Malgré tout, l'idée d'une structure régionale de concertation et d'échanges était lancée. En 1965, elle fut réactivée à l'initiative de la Malaisie. Singapour était désormais indépendante, la péninsule connaissait un second embrasement et un « ordre nouveau » venait de se mettre en place en Indonésie. Ces changements et les risques d'extension du conflit indochinois rehaussaient l'intérêt d'une confédération qui agisse hors du jeu des grandes puissances et assure sur le long terme la sécurité de la région, sa stabilité politique et sa prospérité économique. La Thaïlande adhéra d'emblée au projet malaisien qui impliquait aussi l'Indonésie, les Philippines et Singapour. En 1967, un accord fut signé à Bangkok qui donnait naissance à l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ANSEA). Ce groupement acquit une dimension politique en 1971 lorsqu'il « nationalisa » la zone des détroits et affirma la nécessité d'une neutralisation militaire de la région. Cependant, il fallut attendre 1975 et la fin de la guerre d'Indochine pour que s'esquisse le projet de coopération économique qui était le fondement principal de l'Association.

Du fait de sa taille, d'un PNB supérieur aux autres Etats membres et de sa forte capacité exportatrice, la Thaïlande s'imposa très vite comme l'un des deux « grands » de l'ANSEA, aux côtés de l'Indonésie. Par rapport à cette dernière cependant, elle est en position de faiblesse. En effet, l'Indonésie partage avec les Philippines, la Malaisie, Singapour et, depuis 1984, avec Brunei une même orientation maritime et un même fond culturel austronésien, doublé sur le plan confessionnel de la domination de l'Islam (sauf aux Philippines). Or, ces points communs favorisent les convergences en matière politico-

économique. De coup, la Thaïlande tournée vers le continent et seul pays bouddhistes de l'Association a du mal à faire prévaloir ses vues. Rien d'étonnant donc à ce qu'elle s'emploi activement, depuis 1989 et la fin de la logique des blocs, à un rééquilibrage en faveur de la péninsule indochinoise, via l'intégration progressive de ses Etats dans la structure commune ; intégration qui est aussi pour elle le moyen de créer un pools de pays bouddhistes dont elle prendrait la tête.

Si la Thaïlande reconnut avec difficulté le Vietnam réunifié en 1976 et pesa de tout son poids en faveur d'une condamnation unanime de son entrée au Cambodge, l'ANSEA a malgré tout joué un rôle de médiation clef dans le dénouement de la crise cambodgienne. Et puis Bangkok appuya, avec Singapour, premier partenaire commercial du Vietnam, l'entrée de ce pays dans l'Association en 1995, une fois normalisés ses rapports avec les Etats-Unis. Toujours à l'initiative de la Thaïlande, qui avait néanmoins posé comme position la mise en place d'une chambre des députés à Phnom Penh, le Cambodge a rallié l'ANSEA en 1999. En fin, Bangkok œuvre assidûment pour intégration à terme du Laos et du Myanmar, l'un et l'autre ayant le statut d'observateur au sein de l'Association, le premier depuis 1992, le second depuis 1996.

3.6 Tension sporadiques sur les frontières

La politique d'ouverture de Bangkok au sein de l'ANSEA est logiquement allée de pair avec une décrispation aux frontières. Depuis le début des années 1990, le pays a cessé de soutenir les mouvements hmong ou lao en lutte contre le régime de Vientiane et, en 1993, les derniers réfugiés laotiens regroupés dans le camp de Chiang Kham et de Napho ont été rapatriés sous l'égide du HCR (Haut Comité aux Réfugiés). De plus, à partir de 1997, le problème khmer rouge ayant été résolu, quelque 37 000 réfugiés cambodgiens regagnèrent leur pays et, fin mars 1999, les derniers camps d'accueil furent fermés. Enfin, après avoir pendant des décennies affiché un laxisme bienveillant envers l'Union Nationale Karen (UNK) dans sa lutte contre l'armée Birmanie, d'autant que celle-ci alimentait le marché intérieur en bois de teck et produits de contrebande, les autorités rapprochement Bangkok-Rangoon et de l'étiollement des forces Karens, les armées des deux pays coordonnent désormais leurs moyens pour réduire les dernières poches de résistance. L'issue sanglante de la prise d'otages organisée en janvier 2000 par des membres de l'Armée de Dieu est très significative de ce changement de ton. Les dix membres du commando de cette branche dissidente de l'UNK furent tués par l'armée alors qu'ils revendiquaient l'ouverture d'un couloir humanitaire permettant à leurs soldats blessés d'être évacués en territoire thaïlandais.

Pour autant, tous les problèmes frontaliers ne sont pas résolus. En partie du fait de l'imprécision et de la contestation en de nombreux endroits des limites territoriales héritées de la colonisation. Le conflit meurtrier de 1987-1988 entre la Thaïlande et le Laos pour le contrôle d'une simple colline (plusieurs centaines de morts) est très révélateur de la fragilité du processus consistant, selon le vœu de Chatchai Chunhawan, à transformer les ennemis d'hier en de loyaux partenaires. Il fallut

dix ans de longues négociations pour que le contentieux soit réglé à travers la signature d'un accord qui prévoit d'ici 2003 la démarcation des 1 800 kilomètres de frontières communes entre les deux pays. Mais, pour l'heure seuls 261 des 702 kilomètres de frontières terrestres ont pu être indiqués sur la carte. Un autre foyer de tensions, notamment avec le Myanmar, est le « triangle d'or ». Il ne se passe guère de moins en effet sans que les armées des deux pays ne se livrent à des escarmouches, l'activité de groupes rebelles et des trafiquants de drogue multipliant les motifs d'affrontement. L'engagement qu'ont pris récemment les deux pays de résoudre à l'horizon 2020 le problème de la production et du commerce de l'opium par des actions concertées pourrait bien, s'il est tenu, réduire ces frictions, de même que la création en cours d'un quadrilatère de croissance qui amènera les deux parties à renégocier, là encore, le tracé des frontières.

3.7 Le rapport avec les grandes puissances

Depuis 1977, ce rapport est indissociable de la stratégie des équilibres définie en commun par les membres de l'ANSEA. Quoique, du point de vue militaire, la Thaïlande maintienne des relations privilégiées avec le « gendarme du monde », celui-ci restant l'ultime garant de sa sécurité, il en va autrement au niveau commercial. Depuis plus d'une décennie, les Etats-Unis ne se classent qu'au troisième rang des partenaires du pays, derrière le Japon et l'Union Européenne. La balance commerciale entre les deux nations est d'ailleurs très favorable à la Thaïlande. Dans les années 1990, la valeur des exportations du royaume vers les Etats-Unis a été en moyenne le double de celle des importations, alors que le rapport était inversé avec le partenaire nippon. Le volume des échanges avec ce dernier est d'ailleurs deux fois supérieur à celui des transactions avec la première puissance du monde.

La suprématie du partenaire japonais se concrétise aussi au niveau des investissements directs : même si en proportion la part de ceux-ci vers les pays de l'ANSEA a baissé entre les années 1950 et 1980, la formidable progression de leur volume dans la seconde moitié des années 1980 a entraîné une augmentation en valeur absolue des plus significatives. Entre 1985 et 1990, la part des investissements nippons en Thaïlande a été multipliée par quatorze et a contribué à la moitié de l'accroissement du stock, alors que, pour la même période, la progression des investissements américains était négligeable (5,3%).

Le poids économique du Japon dans la région, assimilé par certains à une nouvelle forme d'impérialisme, provoqua, au cours des années 1980, des manifestations en Thaïlande, organisées avec le soutien du gouvernement. Elles trouvaient pour motif le manque de flexibilité de Tokyo concernant le prix des matières exportées, les droits d'importation ou encore le délicat problème du transfert des technologies. Sur le plan politique cependant, le dialogue entre le Japon et l'ANSEA a été marqué par des avancées spectaculaires. Tokyo ayant depuis 1977 réaffirmé avec constance sa volonté de conduire une politique pacifique et ayant soutenu la plupart des initiatives de l'ANSEA au sujet notamment du règlement de la crise cambodgienne, les tristes souvenirs de la seconde guerre mondiale se sont en partis

estompés. En 1994, le Japon fut même convié par l'Association à participer au Forum régional qu'elle organisait sur la sécurité en Asie du Sud-Est.

L'Union Européenne est l'un des autres grands partenaires économiques de la Thaïlande et devance même les Etats-Unis par le volume de ses exportations. Dès le début des années 1970, l'ANSEA et la CEE mirent en place des structures de concertation, dont des délégations permanentes installées à Bruxelles et à Bangkok. La Thaïlande a, pour sa part, joué un rôle pionnier dans le développement du partenariat avec l'Europe. En 1987, elle instaura un Comité conjoint qui permit d'accroître de manière spectaculaire les investissements européens dans le pays. Cette idée fut bien vite reprise par les autres membres de l'ANSEA. Plus récemment, de concert avec Singapour, elle a pris l'initiative d'une rencontre régulière Asie - Union européens, calquée sur le principe de celle existant avec les Etats-Unis. La première de ces réunions au sommet eut lieu à Bangkok en mars 1996.

3.8 La prépondérance asiatique

Si, à l'heure de la globalisation, la Thaïlande s'est largement ouverte sur le monde, elle n'en reste pas moins pour l'essentiel tournée vers l'Asie. En 1977, elle réalisait 56,2% de ses exportations et 60,2% de ses importations dans la région (intégrant le Japon, la Chine et les quatre « tigres »). En fait le pays est resté, à travers les siècles, l'une des grandes plaques tournants du commerce asiatique, tout en devenant, grâce à son dynamisme agricole et industriel, la principale puissance économique de l'Asie du Sud-Est. En 1988, son expansionnisme était bien rendue par le solde positif de ses échanges avec tous le pays de zone (Malaisie exceptée). Dans le cas des pays de la péninsule, qu'elle transforme progressivement en marchés captifs, son excédent commercial est considérable : le ratio importation /exportation variant alors de 1 sur 2 (Vietnam) à 1 sur 13 (Cambodge). A l'heure où influence politique et rayonnement économique sont de plus en plus étroitement liés, où l'ANSEA s'élargit aux pays bouddhistes et où l'Indonésie est en proie à l'instabilité, la Thaïlande est en voie de s'imposer comme la grande puissance de la région. Elle sera sans doute le pôle dominant de l'AFTA (la zone de libre échange de l'ANSEA) dont le lancement est prévu pour 2003 et que rejoindront le Myanmar et le Laos en 2008.

3.9 Les enjeux géopolitiques¹³

La pression sur les ressources est bien sûr inégale selon les Etats et les régions, à l'échelle des disparités qui s'établissent entre les unes et les autres. Mais, d'un façon générale, ces ressources sont au centre des enjeux géopolitiques, que ceux-ci soient internes ou internationaux. Ainsi à l'intérieur même des territoires nationaux, l'expansion agricole et l'exploitation commerciale des forêts pose sans cesse le problème de l'intégration des marges et des peuples minoritaires qui les habitent. Par définition, il revêt un caractère international, du moins dans la péninsule. Mais malgré sa persistance, le problème

¹³ Rodolphe De Koninck, L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.301-302.

des frontières terrestres n'a peut-être déjà plus l'ampleur de celui qui se pose et qui va aller en s'amplifiant dans les mers du Sud-Est asiatique, impliquant tant des Etats membres de l'ANSEA que d'autres qui ne le sont pas, ou du moins pas encore, en particulier le Vietnam.

Les frontières maritimes, à la fois du point de vue juridique et à titre de fronts d'expansion économique, sont de toute évidence au cœur même des enjeux. Au fur et à mesure que les économies de la région s'industrialisent, qu'elles se tournent vers les marchés d'exportation et que leurs infrastructures urbaines et industrielles se rassemblent sur les rives des mers marchandes, celle-ci revêtent un caractère de plus en plus central. Leur attrait apparaît d'autant plus évident que c'est sous leurs eaux que semble se trouver une large part, chaque jour évaluée à la hausse, des ressources énergétiques de la région. En effet, les gisements d'hydrocarbures situés à même les couches sédimentaires de la plate-forme continentale concernent déjà activement neuf des pays de la région, seul le Laos, pays enclavé, n'étant pas vraiment impliqué. Même Singapour trouve son compte dans le développement de l'industrie pétrolière régionale.

Dans cette affaire, la mer de Chine méridionale, fort mal nommée dans la mesure où elle apparaît de plus en plus comme une agora proprement Sud-Est asiatique, représente l'ultime champ de manœuvres. Si l'Indonésie a réussi à établir sa souveraineté sur les îles Natuna, contrôlant ainsi l'un des plus importants gisements de gaz naturel de la région, les archipels situés plus au Nord, en particulier ceux des îles Spratly et des îles Paracel, continuent à être convoités par plusieurs pays, ce dernier l'étant même par la Chine. Loin d'être réglé, le partage des souverainetés et des juridictions dans les mers de la région souligne si besoin était combien la géographie de l'angle de l'Asie, de cette Asie à la fois continentale et maritime, est loin d'être achevée.

Conclusion¹⁴

Par sa doctrine de la prédestination, son esprit de tolérance et son idéal ascétique, le bouddhisme thaï a fait le lit d'un capitalisme opportuniste et conquérant dont la minorité chinoise porte haut les couleurs. Par contre, les valeurs sociales et écologiques cultivées, par le premier n'ont guère atténué les excès du second. Les riches entrepreneurs de province se sont taillés des fiefs en s'appuyant sur les traditionnelles structures clientélistes, la capitale a inféodé les régions en pillant sans vergogne leurs ressources et le maintien de pôles de pauvreté sert les intérêts immédiats des capitalistes locaux en leur fournissant une main-d'œuvre servile et abondante.

La disparition de l'ancienne superstructure politique incarnée par la monarchie absolue et le régime Sakdina a d'une certaine manière « dé vertébré » l'ordre social, en proie depuis lors à la rivalité ouverte de cliques issues des rangs de l'armée ou de la bureaucratie. Faute de légitimité, ces cliques s'affirment par le pouvoir de l'argent, en pleine collusion avec les milieux d'affaires. Rien d'étonnant

¹⁴ Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000, p.167-170

donc à ce qu'une fois parvenues au pouvoir, elles servent en priorité les intérêts des industriels et des financiers. Quant à leur faible écoute du sort des démunis, elle découle d'un élitisme puissamment ancré, contrecoup d'une omniprésente hiérarchie et du dogme de la prédestination.

Face à une situation sociale très tendue et au matérialisme ambiant, les promoteurs traditionnels des valeurs thaïes ne sont pas restés inactifs. Des membres du Sangha ont inventé de nouvelles démarches spirituelles pour répondre aux attentes de la population. Cependant les tiraillements internes provoqués par de telles initiatives reflètent les profondes dissensions qui agitent le corps social.

A l'aube du XXI^e siècle, les problèmes sociaux, politiques et structurels auxquels le pays est confronté sont considérables. Le premier a trait à l'écart qui ne cesse de croître entre la capitale et la province, entre le centre et les marges, entre les riches et les pauvres. Sous prétexte qu'elle n'est plus le principal moteur de l'économie, le gouvernement s'est désinvesti d'une agriculture qui, pourtant, reste l'activité de base de la majorité de la population et se trouve aujourd'hui menacée par le manque de nouvelles terres et l'appauvrissement des sols.

Enfin, depuis 1932, la confiscation du pouvoir par les généraux et la haute bourgeoisie d'affaires a muselé l'expression politique des autres catégories sociales : les paysans, les ouvriers, et surtout la classe moyenne qui domine les Sino-Thaïs. Or, du fait de sa position intermédiaire entre les riches et les pauvres, entre les Chinois et les Thaïs, cette dernière est idéalement placée pour dégager un projet de société plus viable, fondée sur de moindres disparités et une meilleure harmonisation des différences culturelles.

En dépit des multiples blocages dus au néo-féodalisme ultra-libéral qui domine la société thaïlandaise contemporaine, des signes d'ouverture se font jour. Depuis une dizaine d'années, en effet, un processus de démocratisation s'est amorcé sous l'impulsion croisée du roi, des moines du développement et de la classe moyenne, via ses relais institutionnels que sont la presse d'expression et les ONG. Des questions centrales sont débattues qui concernent la finalité de la croissance, la réduction des inégalités, la préservation du milieu ou encore les droits des minorités.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bernard Formoso, Thaïlande, Paris, Asie plurielle, 2000.
2. Rodolphe De Koninck, L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994.
3. FEER, Asia Yearbooks, FAO, Annuaire de la production, 1993.
4. World population Data Sheet, Washington DC, The Population Reference Bureau, juin 2000.
5. Annuaire démographique, édition spéciale, New York, Nations Unies, 1979.
6. Annuaire démographique, Quarante-deuxième édition , New York, Nations Unies, 1990.
7. Jean-Yves Durand , Thaïlande insolite, Paris, GEO, mars 2001.

ANNEXETableau A - Thaïlande. La répartition des principaux groupes ethnolinguistiques.

Groupes	Région principale	En % de la population du pays
Groupes de langues thaïe		83,0
Siamois	Centre	25,0
Khon Isan ou Lao-Thaïs	Nord-Est	31,0
Khon Muang ou Yuan	Nord	20,0
Thaïs du Sud	Sud	4,0
Thaïs musulmans	Centre et Sud	1,0
Autres groupes tai (Shan, etc.)	Centre et Ouest montagneux	2,0
Sino-Thaïs et Chinois	Régions urbaines (surtout Bangkok)	10,5
Groupes de langues austro-asiatiques		
Khmers	Est frontalier	2,2
Môn	Centre	1,5
Kui (suai)	Nord-Est	0,2
Autres (Lawa, etc.)	Nord montagneux	0,4
Malais	Sud frontalier	3,0
Groupes dits montagnards		1,0
Karen (Tibéto-birman)	Nord et Ouest montagneux	0,6
Hmong et Yao	Nord montagneux	0,2
Autres (Akha, etc.)	Nord montagneux	0,2
Groupes dits immigrants		3,0
Vietnamiens	Régions urbaines et Nord-Est	0,2
Indiens et autres	Régions urbaines	0,1
Total en %		100,0
Total en nombre (1990)		54 532 000

Source principale : L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.235.

Tableau B - Asie du Sud-Est. Réalisations économiques et évolution des structures.

Pays	PIB Milliards \$ US		Revenu par habitant \$ US		Rendements rizicoles kilos/hectares moyenne annuelle		Part des exportations d'origine industrielle (%)	
	1981	1991	1981	1991	1979-1981	1990-1992	1981	1991
Brunei	n.d.	4,7	n.d.	18 440	1 640	1 613	1	n.d.
Cambodge	n.d.	1,6	n.d.	190 ^a	1 062	1 469	1	42
Indonésie	66,8	116,2	439	638	3 257	4 379	1	42
Laos	n.d.	0,6	89	220	1 415	2 356	n.d.	n.d.
Malaisie	23,8	43,0	1 763	2 448	2 844	2 847	21	59
Myanmar	5,2	7,7	152	250	2 689	2 902	2	n.d.
Philippines	35,5	45,1	732	672 ^a	2 207	2 815	53	70
Singapour	24,0	43,2	3 410	11 485	-	-	9	57
Thaïlande	30,3	92,0	708	1 604	1 887	1 989	15	75
Vietnam	n.d.	9,5	n.d.	200	2 116	3 185	n.d.	26

a)1990 ; n.d.= information non disponible.

Sources principales : FEER, Asia Yearbooks, FAO, Annuaire de la production, 1993.

Tableau C - Asie du Sud-Est. Réalisations sociales et évolution des structures.

	Taux de croissance démographique annuel moyen (%)		Espérance de vie		Taux de population urbaine (%)		Part de l'emploi agricole (%)	
	1975-1981	1984-1991	1981	1991	1981	1991	1981	1991
Brunei	2,4	2,5	66	71	n.d.	58	5	5
Cambodge	1,8	3,0	45	49	n.d.	11	n.d.	81
Indonésie	2,0	1,9	50	61	22	31	59	53
Laos	2,4	2,9	42	50	14	19	85	80
Malaisie	2,3	2,6	61	68	29	43	38	28
Myanmar	2,4	1,9	53	55	n.d.	24	66	68
Philippines	2,4	2,4	61	64	36	43	53	44
Singapour	1,2	1,4	71	75	100	100	1	< 1
Thaïlande	2,0	1,5	61	65	14	23	74	56
Vietnam	2,8	2,3	62	63	19	22	82	72

n.d.= information non disponible.

Sources principales : FEER, Asia Yearbooks, FAO, Annuaire de la production, 1993.

Tableau D – Terres et Mers en Asie du Sud-Est.

Pays	Capitale	Superficie en km ²		Ratio Mer/Terre	Longueur des côtes (km ²)	Ratio côtes/ superficies terrestres
		Terrestre	Maritime*			
Brunei	Bandar Seri Bégawan	5 765	24 353	4,38	185	0,0332
Cambodge	Phnom Penh	181 035	55 566	0,31	509	0,0028
Indonésie	Jakarta	1 919 317	5 410 139	2,82	66 272	0,0345
Laos	Vientiane	236 800	0	0,00	0	0,0000
Malaisie	Kuala Lumpur	329 758	475 741	1,44	5 369	0,0163
Myanmar	Rangoon	676 572	507 640	0,75	3 516	0,0052
Philippines	Manille	300 000	1 786 001	5,95	25 881	0,0863
Singapour	Singapour	640	343	0,54	222	0,3469
Thaïlande	Bangkok	513 115	324 821	0,63	3 703	0,0072
Vietnam	Hanoi	331 041	722 358	2,18	5 234	0,0159

* Eaux archi pélagiques, ou mer territoriale, et zone économique exclusive.

Sources principales : L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.21.

Tableau E – Les religions en Asie du Sud-Est.

Pays	Bouddhistes	Musulmans ^a	Chrétiens ^a	Autres* ^a
Brunei	13,0	64,0	8,0	15,0
Cambodge	880	2,4	0,6	9,0
Indonésie	1,0	87,0	9,0	3,0
Laos	58,0	1,0	2,0	39,0*
Malaisie	6,0	50,0	6,0	38,0*
Myanmar	89,4	3,9	4,9	1,8
Philippines	-	5,0	94,0	1,0
Singapour	7,0	16,0	67,0*	67,0
Thaïlande	95,0	3,8	0,6	0,6
Vietnam	55,0	1,0	7,0	37,0*
Total pour la région	32,0	39,0	19,0	10,0

a = pourcentage estimé de la population totale.

* = Les animistes sont particulièrement nombreux au Laos où ils comptent pour environ un tiers de la population. La moitié des habitants de Singapour et près du quart de ceux de la Malaisie sont des adeptes de la religion chinoise ; au Vietnam, des formes de syncrétisme religieux se rapprochant de cette religion rassembleraient également environ 25% de la population.

Sources principales : L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.88-89.

Tableau F – Données démographiques et estimations pour l'Asie du Sud-Est.

	Population mi-2000 (millions)	Densité (hab/km ²)	PNB par habitant en \$ US	Croissance annuaire (%)	Population (millions)		Taux de Mortalité Infantile ^a	Taux général de Fécondité ^b
					2025	2050		
Brunei	0,3	50,0	n.d.	2,2	0,5	0,7	24	3,4
Cambodge	12,1	66,8	260	2,6	21,2	29,0	80	5,3
Indonésie	212,2	110,5	640	1,6	273,4	311,9	46	2,8
Laos	5,2	21,9	320	2,6	8,4	11,8	104	5,6
Malaisie	23,3	70,6	3 670	2,1	37,0	48,2	8	3,2
Myanmar	48,9	72,2	n.d.	2,0	68,1	87,8	83	3,8
Philippines	80,3	276,6	1 050	2,3	117,3	139,6	35	3,7
Singapour	4,0	6 666,6	30 170	0,8	8,0	10,4	3,2	1,5
Thaïlande	62,0	120,8	2 160	1,0	72,1	71,9	22	1,9
Vietnam	78,7	237,0	350	1,4	109,9	123,7	37	2,5

a = décès d'enfants pour 1 000 naissances.

b = nombre moyen d'enfants par femme.

n.d.= information non disponible.

Sources principales : World population Data Sheet, Washington DC, The Population Reference Bureau, juin 2000.

Tableau G - Données démographiques et estimations pour l'Asie du Sud-Est.

Pays	Taux d'urbanisation	Naissances pour 1 000 habitants	Décès pour 1 000 habitants	Répartition par âge			Espérance de vie		Proportion d'adultes (15-49) atteints du SIDA
				< 15	65+	Total	Homme	Femme	
Brunei	67	25	3	34	3	71	70	73	0,2
Cambodge	16	38	12	43	3	56	54	58	2,4
Indonésie	39	24	8	34	4	64	62	66	0,1
Laos	17	41	15	44	4	51	50	52	z
Malaisie	57	25	5	34	4	72	70	75	0,6
Myanmar	56	30	10	37	4	54	53	56	1,8
Philippines	47	29	7	38	4	67	66	69	0,1
Singapour	100	13	5	22	7	78	76	80	0,2
Thaïlande	31	16	7	24	5	72	70	75	2,2
Vietnam	24	20	6	34	6	66	63	69	0,2

z = moins de 0,5% .

n.d.= information non disponible.

Sources principales : World population Data Sheet, Washington DC, The Population Reference Bureau, juin 2000.

Tableau H – Population de l'Asie du Sud-Est (en milliers).

PAYS	1950	1970	1990	2000	2025 (estimation)
Brunei	46	130	249	300	500
Cambodge	4 163	7 060	n.d.	12 100	21 200
Indonésie	75 449	119 467	179 139	212 200	273 400
Laos	1 949	2 962	n.d.	5 200	8 400
Malaisie	6 105	10 391	20 609	23 300	37 000
Myanmar	18 766	27 034	38 541	48 900	68 100
Philippines	20 275	36 852	61 480	80 300	117 300
Singapour	1 022	2 075	2 685	4 000	8 000
Thaïlande	19 635	36 370	55 448	62 000	72 100
Vietnam	28 681	41 864	64 411	78 700	109 900

n.d.= information non disponible.

Sources principales :

Annuaire démographique, édition spéciale, New York, Nations Unies, 1979.

Annuaire démographique, Quarante-deuxième édition , New York, Nations Unies, 1990.

World population Data Sheet, Washington DC, The Population Reference Bureau, juin 2000.

Tableau I – Les Chinois en Asie du Sud-Est.

PAYS	1956		1991	
	nombre estimé	% de la pop. totale	nombre estimé	% de la pop. totale
Brunei	-	-	58 000	22,7
Cambodge	180 000	4,1	250 000	3,1
Indonésie	1 200 000	2,7	4 941 000	2,7
Laos	15 000	1,1	8 000	0,2
Malaisie	2 550 000	35,9	5 632 000	32,0
Myanmar	350 000	1,8	400 000	0,9
Philippines	200 000	0,9	750 000	1,2
Singapour	920 000	75,8	2 100 000	77,7
Thaïlande	3 000 000	15,0	4 500 000	8,0
Vietnam	900 000	3,5	900 000	1,4
Total Asie du Sud-Est	10 315 000	5,6	19 539 000	4,5
Pop. Régionale totale	184 000 000	100,0	437 000 000	100,0

Sources principales : L'Asie du Sud-Est, Paris, Masson géographie, 1994, p.95.

Carte 1 – Carte de l'Asie.



Carte 2 – Carte de l'Asie du Sud-Est.



Carte 3 – Carte de la Thaïlande.

